

MASTER
ART, LETTRES ET
CIVILISATIONS (ALC)

PARCOURS
LITTÉRATURE
FRANÇAISE ET
COMPARÉE (LFC)

RECHERCHER
ET TRANSMETTRE

 Nantes
Université

UFR Lettres et Langues
Pôle Humanités



Sommaire

Bienvenue !	5
Objectifs	5
Conditions d'admission	5
Après le Master.....	6
Informations pratiques.....	7
Le Laboratoire LAMo	8
Calendrier.....	9
Organisation générale du Master ALC parcours LFC.....	10
Tableaux des quatre semestres	11
MASTER 1 – SEMESTRE 1	11
MASTER 1 – SEMESTRE 2	12
MASTER 2 – SEMESTRE 3	13
MASTER 2 – SEMESTRE 4	14
Modalités de validation	15
Les UE d'enseignement.....	15
Le mémoire de recherche	15
Validation de l'année	15
Deuxième session	15
Statut particulier des dispensés d'assiduité (DA)	15
Traitement de l'absence	15
Mentions.....	16
PREMIER SEMESTRE	17
UE « Méthodologie 1 » (UE 11/31)	17
EC 1 : Méthodologie de l'écrit.....	17
EC 2 : Obligatoire pour les M1 et les M2	17
UE « Langue vivante » (UE 12/32).....	19
Anglais.....	19
Autres langues (allemand, espagnol, italien).....	19
UE « Fondamentaux de la recherche 1 » (UE 13/33)	20
Thématique 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage.....	20
Thématique 2 – Construction littéraire des normes et des hiérarchies	20
Thématique 3 – Patrimonialisation et médiatisations.....	21
Thématique 4 – Le concert des arts : littérature et intermédialité	21
Thématique 5 – Sens, savoirs et interprétation.....	22

Thématique 6 – La littérature dans l’espace de la mondialisation	22
Ouvertures interdisciplinaires : La littérature et ses ailleurs	23
Problématiques transversales	23
UE « Approfondissement de la recherche » (UE 14/34)	24
Cours d’agrégation mutualisés avec le master LFC.....	24
Cours de Sciences de l’Antiquité.....	25
UE préprofessionnelle (UE 15/35).....	27
1. De l’ancien français au français moderne	27
2. Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h).....	27
3. Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)	28
4. Latin débutant (20 h)	28
5. Latin continuant (20 h).....	28
6. Grec débutant (20 h).....	29
7. Grec continuant (20 h)	29
8. Stage en milieu professionnel hors Université	29
9. Stage de recherche dans le laboratoire LAMo	30
SECOND SEMESTRE	31
UE « Méthodologie 2 » (UE 21/41)	31
Groupe 1 : Organisation d’un événement scientifique.....	31
Groupe 2 : Organisation d’un événement culturel	31
UE Langue vivante » (UE 22/42).....	32
Anglais.....	32
Autres langues (allemand, espagnol, italien).....	32
UE « Fondamentaux de la recherche 2 » (UE 23/43)	33
Thématique 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage.....	33
Thématique 2 - Construction littéraire des normes et des hiérarchies	33
Thématique 3 - Patrimonialisation et médiatisations.....	34
Thématique 4 – Le concert des arts : littérature et intermédialité	35
Thématique 5 - Sens, savoirs et interprétation	35
Thématique 6 – La littérature dans l’espace de la mondialisation	36
Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs	37
Problématiques transversales	37
UE « Approfondissement de la recherche » (UE 24).....	38
Cours de Sciences de l’Antiquité.....	38
UE préprofessionnelle (UE 25)	40
1. Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h).....	40
2. Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)	40
3. Latin débutant (20 h)	40
4. Latin continuant (24h)	41
5. Grec débutant (20 h).....	41

6. Grec continuant (24h)	41
7. Stage hors Université	41
8. Stage recherche au sein du laboratoire	41
Le mémoire	42
Trouver un sujet et un directeur	42
Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants	42
Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans	42
Dépôt de sujet	43
Des ateliers de formation aux ressources documentaires	43
Dates de soutenance	43
Présentation du mémoire	43
Plagiat et IA	43
Soutenance du mémoire	44
Déroulement de la soutenance	44
Barème	44
UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2	45
PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques	45
Partir étudier à l'étranger	46
Équipe enseignante du département de lettres modernes	48
Thématiques de recherches et d'encadrement	49

Bienvenue !

Vous vous intéressez à notre master ALC ? Que vous soyez admis ou candidat, vous trouverez ici sa présentation pour l'année 2025-2026.

Le Master ALC (Arts, Lettres, Civilisations) regroupe 3 parcours :

- Littérature française et comparée (LFC)
- Sciences de l'Antiquité (SDA)
- Préparation à l'Enseignement supérieur (PSE). Ce parcours n'est ouvert qu'en M2 ; c'est une préparation à l'agrégation. Il faut être déjà titulaire d'un master 2 pour candidater.

Le présent livret ne concerne que le parcours Littérature française et comparée (LFC).

Objectifs

L'objectif de ce Master est d'offrir un haut niveau de culture générale littéraire au travers d'une initiation progressive à la recherche dans le domaine de la littérature française, générale et comparée.

Ce diplôme est en priorité orienté vers la préparation aux métiers d'enseignant (si vous passez ensuite un concours de l'enseignement), d'enseignant-chercheur et de chercheur, mais aussi vers les métiers de l'édition, de la culture et de l'administration. Par les cours et par la rédaction du mémoire de recherche, il vise à assurer une parfaite maîtrise de l'expression. La formation est progressive ; elle permet de développer son autonomie de chercheur.

Compétences ou capacités évaluées par ce Master :

- Préciser et délimiter un sujet original dans le domaine littéraire, justifiant une recherche personnelle.
- Manifester un haut niveau de culture générale en littérature.
- Réunir une documentation complexe et diversifiée, à partir de supports différents, y compris en langue étrangère.
- Argumenter, à l'écrit et à l'oral, et maîtriser une argumentation complexe.
- Montrer une aptitude à la confrontation d'idées et à la recherche en équipe.
- Analyser les résultats, puis rédiger une synthèse, savoir ensuite la présenter à un auditoire et en prolonger les résultats.
- Animer des manifestations à caractère littéraire ou culturel (colloques, rencontres).

Conditions d'admission

Condition d'admission en Master 1 :

La formation est accessible aux titulaires d'une Licence (ou diplôme équivalent) portant une mention en lien avec les disciplines enseignées.

La réglementation mentionne que tout titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur français peut postuler en Master 1. Le fait d'avoir une licence de la discipline est un critère d'étude du dossier de la commission mais ce n'est pas une condition pour déposer le dossier.

Le dossier doit être déposé sur la plateforme MonMaster (<https://www.monmaster.gouv.fr/>) en mars-avril.

Une commission d'admission évalue les compétences et le parcours académique des étudiants qui souhaitent intégrer le Master 1. Parfois un dossier est rejeté non par manque de motivation mais par absence des prérequis.

Conditions d'admission en Master 2 :

Accès de droit en Master 2 ALC pour tous les étudiants ayant été sélectionnés en M1 ALC à Nantes Université et ayant validé leur M1.

Pour tous les autres cas (changement de parcours, transfert, etc...) un dossier de sélection doit être déposé fin mai 2026.

Après le Master...

- Poursuite d'études : préparation d'une thèse en littérature française.
- Enseignement secondaire ou supérieur (enseignant-chercheur du Supérieur, enseignant du secondaire) ; il est alors vivement recommandé de passer les concours du CAPES et/ou de l'agrégation.
- Métiers de la documentation et de l'édition (professionnel des métiers du livre et de l'édition, de la documentation...).
- Métiers de la culture et de la communication (journaliste, écrivain, carrières administratives...).

Pour plusieurs de ces métiers et secteurs d'activité, la détention du Master ne garantit pas en elle-même la maîtrise de l'ensemble des connaissances ou compétences professionnelles. La formation devra donc être complétée (stages, formations...)

Quelques exemples de ce que sont devenus certains de nos étudiants et étudiantes de l'université de Nantes qui n'ont pas choisi l'enseignement :

- artistique : preneuse de son, électroacousticienne, illustratrice, coach vocal
- édition : secrétaire de rédaction, assistante de gestion éditoriale, traductrice
- événementiel : chargée d'organisation de salon
- touristique : responsable d'une maison d'hôtes culturelle
- musique : administratrice d'un ensemble musical ; journaliste musical
- numérique : directrice de la Cantine numérique (Atlantic 2.0), social media manager, data analyst
- international : chargée de mobilité européenne dans un établissement d'enseignement supérieur ; employée dans une agence marketing aux Etats-Unis.

Informations pratiques

Responsables pédagogiques du Master ALC : M. Philippe Postel et Mme Françoise Rubellin

Bureaux : 215 et 219 (sur RDV)

Mail : philippe.postel@univ-nantes.fr ; francoise.rubellin@univ-nantes.fr

Secrétariat du Master : Mme Myriam Guiné

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : Secretariat.Lettres-Modernes@univ-nantes.fr

Nous vous recommandons de consulter régulièrement :

- Votre messagerie [prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]
- L'espace Madoc du master (inscription aux cours de recherche, messages généraux).

Recherche documentaire :

Réseau : Nantes Université propose l'accès à un réseau de dix bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultané est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue Nantilus, chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en Lettres :

La BU Censive, installée au 1er étage du bâtiment Censive (campus Tertre).

La bibliothèque propose 37 000 documents, principalement en philosophie, lettres classiques et lettres modernes.

La salle de lecture est située salle 111 et propose 20 places assises.

La salle 100 est une réserve de la BU Censive. Elle porte le nom de bibliothèque Jackie et Alfrieda Pigeaud, donateurs, en 2026, d'un important fonds de recherche en cours de traitement.

La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres modernes (une partie des fonds est en magasin).

Vous pouvez rendre les documents dans la BU de votre choix.

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués sur cette page.

Les BU proposent régulièrement des formations, pour tous les niveaux. Le responsable de la BU Censive, M. Benoît Chetaille, interviendra au premier semestre (2 séances) dans le cours de méthodologie sur la recherche documentaire.

Mise à disposition d'ordinateurs :

Des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la BU Lettres, sur simple présentation de la carte d'étudiant.

Le Laboratoire LAMo

En ce qui concerne l'initiation à la recherche, le master Arts, lettres et civilisations est adossé au laboratoire LAMo (Littératures Antiques et Modernes, Unité de Recherche 4276), dont les travaux s'articulent selon six grandes thématiques structurantes :

Thématique 1 : ARCHÉOLOGIE ET POSTÉRITÉ DE SOI (Elisabeth Gaucher-Rémond)

Thématique 2 : CONSTRUCTION LITTÉRAIRE DES NORMES ET DES HIÉRARCHIES (Nathalie Grande)

Thématique 3 : PATRIMOINE LITTÉRAIRE ET MÉDIATISATIONS (Mathilde Labbé)

Thématique 4 : CONCERT DES ARTS (Dominique Peyrache-Leborgne)

Thématique 5 : SENS, SAVOIRS ET INTERPRÉTATION (Christine Lombez)

Thématique 6 : LA LITTÉRATURE DANS L'ESPACE DE LA MONDIALISATION (Philippe Postel)

Ces thématiques seront modifiées à partir de l'année 2027. Il s'agira de :

1. Littérature, arts et médias (Dominique Peyrache-Leborgne et Laurence Guellec)
2. Construction du légitime (Mathilde Labbé)
3. Fabriques du sens : théories, savoirs, interprétations (Christine Lombez)
4. Littérature mondialisée : transferts et circulations des Antiquités aux Modernités (Philippe Postel et Paul-André Claudel)
5. Humanités environnementales et médicales

LAMo compte actuellement une quarantaine de membres permanents, issus des départements de Sciences de l'Antiquité, Lettres modernes, d'études italiennes et anglaises, de langues et cultures étrangères de Nantes Université, ainsi qu'une quarantaine de doctorants, une secrétaire administrative et une ingénieure d'études à temps partiel et des membres associés.

N'hésitez pas à consulter le **site web du laboratoire** afin d'en savoir plus sur ses membres, ses thématiques, ses programmes de recherche, ses publications et ses événements : <http://lamo.univ-nantes.fr/>



Calendrier

Réunion de rentrée M1 et M2 (réunion commune) :

Mardi 8 septembre 2026 à 14 h en salle C002.

Inscriptions pédagogiques dans les cours

Du 8 septembre (après la réunion) jusqu'au 10 septembre sur Madoc

Les cours « fondamentaux » et « approfondissements de la recherche » ont une capacité d'accueil limitée (environ 20). Des inscriptions en ligne sur Madoc seront ouvertes pendant 48h juste après la réunion du 8 septembre. Si vous n'obtenez pas tous les cours que vous souhaitez, vous pouvez quand même y assister en auditeur libre.

Si vous n'avez pas accès à Madoc, signalez-le le jour de la réunion de rentrée.

Début des cours : lundi 14 septembre 2026.

- Nouveaux étudiants : nous vous demandons d'assister aux premiers cours même si votre inscription en master n'est pas encore effective auprès de la scolarité.
- Étudiants de M2 n'ayant pas encore soutenu leur mémoire de M1 : vous devez aussi assister aux premiers cours.

Dates de soutenance du mémoire

- **avant le 1^{er} juin 2026** pour la **première session**, recommandée pour les M2 qui candidatent à une allocation de thèse
- **avant le 5 juillet 2026** pour la **deuxième session**.

Allocations de thèse

Les étudiants classés dans les premiers à l'issue du M2 peuvent candidater à une allocation de thèse auprès de la Région des Pays de la Loire et/ou auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

- *Allocations doctorales de la Région des Pays de la Loire* : il faut s'en préoccuper **dès décembre**. Depuis 2012, la Région classe des sujets de thèse proposés en janvier par des laboratoires et en sélectionne quatre à cinq en sciences humaines pour toute l'Université. Les sujets sélectionnés donnent lieu à un concours. C'est donc le futur directeur de thèse qui doit candidater pour rendre un dossier en janvier 2026. Si le sujet est retenu, il y a alors un concours et les étudiants peuvent alors candidater auprès de l'École doctorale.
- *Allocations doctorales du Ministère* : c'est le directeur qui dépose un sujet (**en février**) sur la plateforme de l'école doctorale Art, Lettres, Langues (ALL) - ED 643 (<https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/>). Si le sujet est retenu, les étudiants peuvent candidater en ligne sur ce sujet. Les étudiants doivent avoir soutenu leur mémoire fin mai. Ils sont alors en concurrence avec les étudiants de toute l'École doctorale. Seront pris en compte les notes obtenues par les candidats, leur classement à l'issue de la première session, mais aussi le lien de leur projet avec les thématiques de leur laboratoire ainsi que leur compétence de chercheur, précisée par un rapport de leur directeur de mémoire. Les étudiants présélectionnés passent un oral **fin juin** devant les représentants de l'ensemble de l'École doctorale.

Organisation générale du Master ALC parcours LFC

Informations générales sur la structure du Master :

- Vous pouvez choisir les cours de littérature que vous voulez suivre. Mais comme il y a un nombre limité de place par cours, il se peut que tous vos choix ne puissent être satisfaits. Vous pourrez toujours assister en auditeur libre aux cours.
- Les cours de Master 1 et Master 2 sont communs.
- Si vous souhaitez passer plus tard l'agrégation, vous pouvez suivre un cours d'agrégation pour commencer à vous y préparer. Il s'agit de cours mutualisés avec le Master ALC PSE (parcours Préparation Supérieure à l'enseignement), qui est le nom de la préparation à l'agrégation. N.B. : ce sont des cours très exigeants en termes de préparation et il faut vous y inscrire en connaissance de cause.
- Dans l'UE de méthodologie du second semestre, vous serez directement impliqué dans l'organisation d'une journée d'études des étudiants de Master au printemps ou dans l'organisation d'un événement culturel.

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constituant (d'une UE)

Les UE dont le numéro commence par 1 ou 2 désignent le premier ou second semestre du M1.

Les UE dont le numéro commence par 3 ou 4 désignent le premier ou second semestre du M2.

Tableaux des quatre semestres

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 11	Méthodologie 1 EC 1 : Méthodologie de l'écrit (18 h) EC 2 : Événements scientifiques et culturels (24 h) Ou EC 2 : Humanités et communication numériques (24 h)	1h30 / semaine 2 h / semaine	2
UE 12	Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien	2 h 00 / semaine	2
UE 13	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 (Le concert des arts 1) Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires 1 (Problématiques transversales 1)	4 h 00 / semaine	7
UE 14	Approfondissement de la recherche • Soit 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 13) : Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 (Le concert des arts 1) Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires 1 (Problématiques transversales 1) Cours d'agrégation : auteur de Littérature française du Moyen Âge Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XIX^e s. Cours d'agrégation : Littérature comparée : le théâtre en jeu : soi-même comme un autre • Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants : Théâtre antique (1 h / semaine) Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Humains et Non-humains : penser le vivant avec les Anciens (1 h / semaine)	4 h 00 / semaine	7
UE 15	UE préprofessionnelle , choix : De l'ancien français au français moderne (24 h) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h) Latin débutant ou continuant 1 (20 h) Grec débutant 1 (20 h) Stage hors Université Stage de recherche au sein du laboratoire LAMo	de 1 h 30 à 2 h / semaine 35 h / semestre	2
	Total ECTS		20

MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 21	Méthodologie 2 Organisation d'un événement scientifique (24 h) ou Organisation d'un événement culturel (24 h)	1 h / semaine	2
UE 22	Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien	2 h 00 / semaine	2
UE 23	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 (Le concert des arts 2) Sens, savoirs et interprétation 2 La littérature dans l'espace de la mondialisation 2 Ouvertures interdisciplinaires 2 (Problématiques transversales 2)	4 h 00 / semaine	7
UE 24	Approfondissement de la recherche • Soit 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 23) : Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 Patrimoine littéraire et médiatisations 2 (Le concert des arts 2) Sens, savoirs et interprétation 2 La littérature dans l'espace de la mondialisation 2 Ouvertures interdisciplinaires 2 (Problématiques transversales 2) • Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Réceptions de l'Antiquité (1 h / semaine) Traditions et usages de la rhétorique (1 h / semaine)	4 h 00 / semaine	7
UE 25	UE préprofessionnelle , choix : Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD) Latin débutant ou continuant 2 (20 h) Grec débutant 2 (20 h) Stage hors Université Stage de recherche au sein du laboratoire	2 h / semaine 1 h 30 / semaine 35 h / semestre	2
UE 26	Mémoire de recherche		20
	Total ECTS		40

MASTER 2 – SEMESTRE 3

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 31	Méthodologie 1 EC 1 : Méthodologie de l'écrit (18 h) (si pas suivi en M1) EC 2 : Événements scientifiques et culturels Ou EC2 : humanités et communication numériques (24 h)	1 h 30 2 h / semaine	2
UE 32	Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire Ou bien : Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien	2 h 00 / semaine	2
UE 33	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 (Le concert des arts 1) Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires 1 (Problématiques transversales 1)	4 h 00 / semaine	7
UE 34	Approfondissement de la recherche • Soit 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 33) : Archéologie et postérité de soi 1 Construction littéraire des normes et hiérarchies 1 Patrimoine littéraire et médiatisations 1 (Le concert des arts 1) Sens, savoirs et interprétation 1 La littérature dans l'espace de la mondialisation 1 Ouvertures interdisciplinaires 1 (Problématiques transversales 1) Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XVI^e s. Cours d'agrégation : auteur de Littérature française XIX^e s. Cours d'agrégation : Littérature comparée, Vertiges biographiques, textes et images • Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants : Théâtre antique (1 h / semaine) Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (1 h / semaine) Humains et Non-humains : penser le vivant avec les Anciens (1 h / semaine)	4 h 00 / semaine	7
UE 35	UE préprofessionnelle, choix : De l'ancien français au français moderne (24 h) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h) Latin débutant ou continuant 3 (20 h) Grec débutant 3 (20 h) Stage hors Université Stage de recherche au sein du laboratoire LAMo	de 1 h 30 à 2 h / semaine 35 h / semestre	2
	Total ECTS		20

MASTER 2 – SEMESTRE 4

Le second semestre du Master 2 est considérablement allégé en cours puisque la priorité est donnée à l'achèvement du mémoire.

UE	Description	Présentiel étudiant	ECTS
UE 41	Méthodologie 2 Organisation d'un événement scientifique (24 h) Ou Organisation d'un événement culturel (24 h)	2 h 00 / semaine	1
UE 42	Langue vivante TD (24 h) Anglais : version et commentaire ou Anglais : communication et recherche ou Allemand, espagnol, italien	2 h 00 / semaine	2
UE 43	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi les suivants) Archéologie et postérité de soi 2 Construction littéraire des normes et hiérarchies 2 (Le concert des arts 2) Patrimoine littéraire et médiatisations 2 Sens, savoirs et interprétation 2 La littérature dans l'espace de la mondialisation 2 Ouvertures interdisciplinaires 2 (Problématiques transversales 2)	4 h 00 / semaine	7
UE 44	Mémoire de recherche		30
	Total ECTS		40

Modalités de validation

Les UE d'enseignement

Chaque UE fait l'objet d'une validation spécifique, organisée par l'enseignant. C'est donc le régime du contrôle continu ; il n'y a pas d'examens groupés en fin d'année. Les notes communiquées par les enseignants aux étudiants ne sont valables que sous réserve d'approbation par le jury.

Les enseignants annonceront dans leurs cours les modalités de validation proposées.

Le mémoire de recherche

La rédaction du mémoire en deux ans est devenue la norme depuis la rentrée 2019-2020, mais il est toujours possible de choisir (que l'on soit en M1 ou en M2) de faire un mémoire en un an. Il faut en convenir avec son directeur.

Validation de l'année

Le Master 1 et le Master 2 sont validés sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais il n'y a pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire : il faut donc absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.

- Ex. : Moyenne des UE = 8 ; mémoire = 12 ; résultat : ajourné.
- Ex. : Moyenne des UE = 13 ; mémoire = 9 ; résultat : ajourné.

Deuxième session

Seuls les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à la *moyenne de l'ensemble des UE* doivent aller au rattrapage. Ils ne peuvent repasser alors, dans les UE non validées, que les matières dans lesquelles ils n'ont pas eu la moyenne (dans le cas des UE 11 et UE 31 ils ne repassent que l'EC dans lequel ils n'ont pas eu la moyenne). Le rattrapage prenant, sauf exception, la forme d'un oral, chaque étudiant qui doit participer à la seconde session doit, sitôt après les résultats de la première session, **prendre contact avec l'enseignant concerné** (uniquement **s'il n'a pas la moyenne au bloc** des UE).

Par ailleurs, contrairement à la Licence, **les notes de session 2 remplacent automatiquement les notes de session 1**. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte. Si une matière non validée en session 1 n'est pas repassée en session 2, la note de session 1 ne sera ni conservée ni reportée.

Attention : **une fois qu'on a obtenu la moyenne à l'ensemble des UE, il n'est pas possible de repasser** l'une de ces UE à la deuxième session (même si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20). Si vous n'avez pas fait de stage au premier semestre, vous ne pouvez pas en faire deux au second semestre.

En cas de redoublement, il faut repasser tous les EC des UE auxquelles on n'a pas eu la moyenne (même si on a eu la moyenne à un des deux EC), et il faut repasser toutes les UE sans EC auxquelles on n'a pas eu la moyenne.

Statut particulier des dispensés d'assiduité (DA)

Les DA doivent informer dès le début des cours les enseignants de leur statut particulier. Ils pourront se voir proposer une évaluation spécifique s'ils ne peuvent participer à la validation collective. Ce statut n'est pas optimal pour la formation en Master. La dispense d'assiduité est en particulier difficile à prendre en compte pour les UE 11/31 et 21/41.

Les DA sont dispensés du stage et du rapport de stage dans les UE préprofessionnelles si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine et a un lien avec la formation (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire aux responsables du master avant la fin du semestre concerné). Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

Traitement de l'absence

La présence en cours est obligatoire pour les étudiants qui ne sont pas dispensés d'assiduité. L'enseignant peut en tenir compte dans l'évaluation.

Le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ». L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Mentions

Pour la mention éventuelle, sont prises en considération, et à égalité, d'une part la moyenne de l'ensemble des UE, d'autre part la note du mémoire. La moyenne qui en résulte donne droit à la mention AB si elle est égale ou supérieure à 12, B à partir de 14, TB à partir de 16. La 2^e session peut donner lieu à l'obtention d'une mention.

Premier semestre

UE « Méthodologie 1 » (UE 11/31)

Cette UE est composée de deux EC (éléments constitutifs) obligatoires. Cependant les M2 qui ont déjà suivi l'EC 1 en sont dispensés.

EC 1 : Méthodologie de l'écrit

Mme Rubellin (3 h au S1 et 3 h au S2)

Mme Rigaut (9 h)

M. Chetaille (3h)

Mme Souffez (3h)

Mardi 13h30-15h

Ce cours (1h30 par semaine) est destiné à exposer les exigences typographiques d'un mémoire, la gestion des notes, des annexes, la présentation de la bibliographie, etc. Il permet aux étudiants d'échanger entre eux sur leurs difficultés et leur progression. Il aborde aussi la méthode de l'introduction et la conclusion, ainsi que le déroulement de la soutenance.

M. Chetaille, responsable de la BU Censive, interviendra pour des conseils précis sur la recherche documentaire (présentation des outils et ressources documentaires en lettres : catalogues, textes et articles de revues en ligne, bibliographies, dictionnaires et encyclopédies en ligne, présentation de Frantext).

Mme Souffez, juriste, interviendra pendant deux séances pour une initiation au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle en général.

Si des M2 n'ont pas suivi ce cours l'an dernier, ils doivent obligatoirement le suivre.

EC 2 : Obligatoire pour les M1 et les M2

L'EC2 est divisé en deux groupes : les étudiants y seront répartis par les enseignants et ne peuvent pas choisir leur groupe. Les M1 qui sont dans le groupe 1 seront dans le groupe 2 l'année suivante ; ceux qui sont dans le groupe 2 seront dans le groupe 1 l'année suivante.

Groupe 1 : « Événements scientifiques et culturels »

M. Postel

16 h en présentiel - 8 h de suivi

Jeudi 14h-16h

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants avec des événements du monde de la recherche et de la culture. Il traitera de l'envers du décor (en amont et en aval de l'événement) et abordera la communication culturelle et scientifique à travers une approche par la pratique. Des professionnels (chercheurs, directeurs d'institutions culturelles, chargés de communication, etc.) seront invités à témoigner en présentiel ou en visio pendant le cours.

Vous vous inscrirez en petit groupes dans l'un des projets proposés qui vous seront annoncés en septembre 2025 : Festival des Trois Continents, Univerciné, Angers-Nantes Opéra, ONPL, Musée d'arts de Nantes, Château des ducs de Bretagne, Théâtre de la Rue de Belleville, Maison de la Poésie, Association culturelle Artaban, Passage Sainte-Croix, etc.

Différents formats d'entretiens, de podcast, de posters scientifiques, de comptes rendus de colloque, de séminaire, de spectacle, d'exposition, seront envisagés pour la validation.

Groupe 2 : « Humanités et communication numérique »

M. Aubert

Jeudi 10h-12h

16 h en présentiel - 8 h de suivi

Le tournant numérique de la recherche, s'il a conduit à certaines innovations notables dans l'étude des textes, s'inscrit dans un déplacement ou dans une modulation plus générale de nos pratiques de communication, d'écriture et d'interprétation. En ce sens, les humanités numériques n'ont pas créé un nouveau champ de recherche en littérature mais un ensemble de méthodes - en constante évolution - appelées à se combiner à des pratiques plus anciennes, dans tous les domaines de l'enquête littéraire. Pensé comme une initiation, ce cours vise à permettre de se repérer dans le monde des outils numériques mobilisables dans le cadre de la recherche, du traitement de données de diverses natures (textuelle, historique, géographique...) à leur valorisation sous la forme de publication d'analyses. En partant des sujets de mémoire des étudiants, nous réfléchirons ensemble, et aussi en petits groupes, aux outils qui pourraient leur être utiles et à la manière de les mettre en œuvre. Des travaux sous forme d'initiation et d'atelier seront prévus.

UE « Langue vivante » (UE 12/32)

Anglais

2 cours au choix : « Version et commentaire » ou « Communication et recherche »

Cours « Version et commentaire »

M. Lillis

Mercredi 13h-15h

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs. Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires en langue anglaise et leur commentaire. Nous étudierons, en anglais, les versions travaillées.

Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès la L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use* de Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

OU

Cours « Communication et recherche »

M. Lillis

Jeudi 16h-18h

Mary Shelley's *Frankenstein* and Samuel Beckett's *The Unnamable*

In this class, we will examine two creations, hovering between monstrosity and language, of a narrator's identity. We will begin by studying Mary Shelley's novel *Frankenstein*, originally published in 1818 then modified by Mary Shelley in 1831. We will study this text in detail, alongside extracts from literary works that influenced her as a writer and a thinker (Greek myths, Milton, and English romantic poetry). Then, we will read Samuel Beckett's *The Unnamable*, written originally French, published in 1953, and translated by the author in 1958.

- Mary Shelley, *Frankenstein*, Revised Edition, ed. by Maurice Hindle, Penguin, 2006.
- Samuel Beckett, *The Unnamable*, Faber & Faber, 2025.
- Other texts will be provided by the teacher in class.

Evaluation will involve one oral presentation, in English, during the semester.

Autres langues (allemand, espagnol, italien)

Si vous souhaitez vous inscrire dans les cours de langue, vous devrez suivre les cours de la FLCE. Adressez-vous à notre secrétaire Mme Guiné qui vous aidera à trouver les interlocuteurs.

UE « Fondamentaux de la recherche 1 » (UE 13/33)

Les thématiques indiquées correspondent aux 6 thématiques du Laboratoire LAMo (voir le site). S'y ajoutent deux cours transversaux, « Ouvertures interdisciplinaires » et « Problématiques transversales ».

Dans les suggestions de lectures, le lieu d'édition est Paris sauf indication contraire.

Thématique 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage

M. Forest

Lundi 17h-19h

Écrire une vie, écrire sa vie, écrire la vie : de Chateaubriand à Proust (I)

En général, au sein des études littéraires, on distingue les récits de vie selon le genre dont ils relèvent : biographie ou autobiographie, autobiographie ou autoportrait, mémoires ou essais, récits ou romans autobiographiques et, selon la dénomination la plus récente, « autofictions » ou « exofictions ». Afin de montrer ce que ces genres ont en commun et ce qui les différencie, il s'agira ici de s'interroger sur la « vie » telle que la découvre et l'invente la littérature lorsqu'elle entreprend de raconter la vie d'un autre (sous la forme, notamment, de la biographie), sa propre vie (sous la forme de l'autobiographie, de l'autoportrait ou du roman). On partira de Chateaubriand (*René*, *Vie de Rancé*, *Mémoires d'Outre-Tombe*) et on s'arrêtera à Proust (*Contre Sainte-Beuve*, *Du côté de chez Swann*). D'autres exemples seront donnés : du côté de la poésie (avec Hugo ou Rimbaud) ou à partir du cas de Napoléon dont la vie, racontée par de nombreux auteurs, domine monumentalement l'histoire littéraire du XIX^e siècle. Le cours se prolongera peut-être l'année prochaine en étudiant les récits de vie, de Proust à l'autofiction.

Corpus

- Chateaubriand, *René* ; *Vie de Rancé* ; *Mémoires d'outre-tombe* (première partie)
- Proust, *Contre Sainte-Beuve* ; *Du côté de chez Swann*

Suggestions de lecture

- André Maurois, *Aspects de la biographie*
- Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi*
- Georges Gusdorf, *Auto-bio-graphie*

Thématique 2 – Construction littéraire des normes et des hiérarchies

Mme Gaucher-Rémond

Mardi 15h-17h

Subjectivité et réalités urbaines dans la littérature médiévale

L'espace dans lequel évoluent les textes médiévaux ne se réduit pas aux enceintes des châteaux et des villages, qui informent respectivement la littérature courtoise et celle des fabliaux. L'essor des villes s'est accompagné d'une culture spécifique, dont il s'agira de cerner le rôle, tant dans le processus d'individuation que dans la promotion de l'activité d'écrivain. Marqués par le cosmopolitisme, les grands centres urbains s'offrent comme un cadre nouveau, où la sensibilité individuelle doit composer avec l'altérité. On étudiera les modalités de cette subjectivité urbaine à travers différents témoignages littéraires (poésie, théâtre, littérature narrative...), du XIII^e au XV^e siècle.

Le citadin, acteur de la ville, s'approprie l'espace en lui imprimant sa marque mais en subit réciproquement l'action déterminante, dans ses façons d'être, de penser, d'écrire. L'approche proposée par ce cours convoquera à la fois la topo-analyse au sens bachelardien, qui analyse les mécanismes psychologiques de l'environnement sur notre vie, et l'éco-poétique, qui s'attache aux interactions entre nature et culture. Comment la littérature urbaine, porteuse de données poétiques et sociales nouvelles, parvient-elle à

s'imposer face à la culture dominante et acquiert-elle « droit de cité » dans les normes et hiérarchies qui sous-tendent la tradition écrite médiévale ?

Corpus

La réflexion reposera sur un échantillon de textes, qui seront distribués en cours.

Suggestions de lecture

- Littérature urbaine. Donnée culturelle médiévale ou concept de l'histoire littéraire ?, dir. L. Evdokimova et F. Laurent, Garnier, 2022.
- La Ville dans la littérature médiévale de l'Europe occidentale, dir. M.-F. Alamichel, Garnier, 2023

Thématique 3 – Patrimonialisation et médiatisations

Mme Guellec

Vendredi 10h-12h

Les vies matérielles de la littérature

Le séminaire sera consacré à l'exploration des « matérialités » de la littérature et plus généralement des liens pluriels entre littérature et culture matérielle. Nous commencerons par prendre acte, dans les études littéraires, et plus généralement en sciences humaines et sociales, du développement des recherches sur la « culturelle matérielle », dont les objets, tous les objets, constituent la première et la plus évidente manifestation.

L'intitulé du cours, « les vies matérielles de la littérature », emprunte toutefois explicitement son titre au recueil d'entretiens entre Marguerite Duras et le réalisateur Jérôme Beaujour (1987). Dans *La Vie matérielle* (1987), il est beaucoup question des objets et des choses (une liste de courses, la « télé », des vêtements, la maison) mais au prisme exclusif de la vie personnelle de l'autrice, énonciatrice et signataire des textes. La question du « sujet » (sujet qui possède et parfois est possédé par les objets, qui parle, qui écrit et qui compose un livre), notion qui pourrait sembler dépassée, sera questionnée, et l'herméneutique, en particulier l'herméneutique éditoriale, sera également mobilisée, en vue de donner sens aux dynamiques de « production » des textes et de la création littéraire.

Suggestions de lecture

Tout en questionnant les enjeux de l'interdisciplinarité (décloisonnement salutaire ou injonctions méthodologiquement contradictoires ?), nous nous appuierons :

- Sur les travaux de Marta Caraion (dernier ouvrage dirigé : *Écrire les choses : littérature et culture matérielle*, 1830-2020, Champvallon, 2025)
- Ceux d'Anne Reverseau sur les objets et la culture visuelle (<https://www.annereverseau.com/-Objets-.html>)
- Et les recherches du champ dix-neuviémiste, très actif dans le domaine. « Comment la culture, chose par définition impalpable et valeur d'une valeur supérieure et extérieure à toutes les valeurs marchandes, peut-elle bien en venir à être pensée et perçue, fabriquée et consommée, comme une production ? » se demandait ainsi Philippe Régner dans l'introduction du collectif *La Production de l'immatériel. Théories, représentations et pratiques de la culture au XIX^e siècle* (2008, en ligne sur OpenEdition). S'interroger sur la culture matérielle engage en effet un questionnement sur les industries culturelles et ce qu'elles « font » à la littérature.

Thématique 4 – Le concert des arts : littérature et intermédialité

Ce cours n'est pas ouvert en 2026-2027.***

Thématique 5 – Sens, savoirs et interprétation

Mme Lombez

Mercredi 10h-12h

La fabrique du sens : traduction, interprétation, réécriture

La traduction littéraire est un objet complexe, dont l'approche et la pratique ont considérablement varié selon les âges. On s'est beaucoup interrogé sur le sens et la manière de traduire depuis l'Antiquité, la Renaissance, la période romantique ou encore au XXI^e siècle, en passant par les « imitateurs » du Classicisme, les protagonistes de la Querelle des Anciens et des Modernes, les tenants du littéralisme, etc. L'objectif du séminaire sera de rendre compte de cette diversité de visions de la traduction en les confrontant à leur pratique en diachronie. L'étude comparée de traductions nous amènera en particulier à interroger les processus de construction du sens à travers la retraduction (pourquoi et comment retraduit-on ?), la personnalité des traducteurs/trices, et un accent particulier sera mis sur de nouvelles traductions en français parues récemment (par exemple chez l'éditeur Gallmeister). Dans le cadre du programme de recherches européen « TranslAtWar - Literary Translation At War (Mapping WW2 in Europe 1939-45) », on interrogera également les liens entre politique et traduction, notamment la façon dont le sens littéraire peut être un enjeu de propagande et de manipulations en temps de guerre, et l'importance du rôle des traducteurs/trices dans ce contexte.

Un atelier de traduction collaboratif clôturera le semestre.

Corpus

Le corpus de textes étudiés en séminaire fera appel à diverses œuvres issues des littératures anciennes et/ou modernes.

Suggestions de lecture

- Ballard, M., Histoire de la traduction. Repères historiques et culturels, Traducto, De Boeck, 2013.
- Diagne, Souleymane Bachir, De langue à langue : l'hospitalité de la traduction, Albin Michel, 2022.
- Samoyault, T., *Traduction et Violence*, Seuil, 2021

Thématique 6 – La littérature dans l'espace de la mondialisation

M. Claudel

Lundi 10h-12h

Salomé, mythe fin-de-siècle

Archétype de la femme fatale, image vivante de la séduction, Salomé occupe une place de choix dans la galerie des figures féminines célébrées par l'art et la littérature du XIX^e siècle. L'histoire de Salomé est bien connue : dans le Nouveau Testament, Salomé est cette princesse juive qui danse à la cour d'Hérode et qui séduit le roi, avant de lui demander, en guise de récompense, la tête de saint Jean Baptiste. Le roi ne peut qu'obtempérer, et faire livrer par son bourreau la tête du saint homme à la jeune fille... Cet épisode macabre a déjà de quoi faire frissonner. Mais le mythe artistique et littéraire qu'a suscité la belle Salomé dépasse de loin les données bibliques. Parmi cent autres, Flaubert, Mallarmé, Moreau, Laforgue, Wilde, Lorrain, Strauss, ont cédé au charme de cette princesse à la fois séduisante et destructrice. À l'origine de multiples évocations artistiques, objet de tous les fantasmes masculins, comment la Salomé issue des Évangiles a-t-elle pu susciter une telle fascination dans l'Europe de la fin du siècle ? Et, surtout, quels ont été les enjeux littéraires et esthétiques de sa représentation ?

Corpus

- G. Flaubert, *Hérodias* [1877], in *Trois Contes*, Flammarion, coll. « GF », 2021.
- J.-K. Huysmans, *À Rebours* [1884], Flammarion, coll. « GF », 2019 (chapitre V)
- J. Laforgue, *Moralités légendaires* [1886], Gallimard, coll. « Folio », 2002 (chapitre « Salomé »)
- S. Mallarmé, *Hérodias* [1864-1898], in *Poésies*, Le Livre de Poche, 2005 (photocopies fournies)
- O. Wilde, *Salomé* [1892], Flammarion, coll. « GF bilingue », 2007

Suggestions de lecture

- M. Dottin-Orsini, *Cette Femme qu'ils disent fatale. Textes et images de la misogynie fin-de-siècle*, Grasset et Fasquelle, 1993
- B. Dijkstra, *Idols of Perversity. Fantasies of Feminine Evil in Fin-de-siècle Culture*, Oxford, Oxford Paperbacks, 1989

Ouvertures interdisciplinaires : La littérature et ses ailleurs

Mme Rubellin

Lundi 14h-16h

Dans l'ombre de la culture officielle : le goût de l'archive

Ce cours se propose d'examiner différentes formes d'archives concernant le théâtre de la première modernité, non destinées à la publication. On étudie souvent les textes littéraires comme des objets figés, dans leur présentation matérielle comme dans leur siècle, sans prendre en compte leur lien avec un environnement personnel, historique et culturel précis, dont témoignent de précieuses archives restées dans l'ombre. Qu'il s'agisse de brouillons d'écrivain (pas seulement de première version, mais d'esquisses et de plans par ex.), de lettres personnelles galantes aux actrices ou plus administratives au directeur du théâtre, de testament ou de mise sous tutelle... c'est un autre pan de la littérature des XVIIe et XVIIIe siècle qui peut être éclairé si on se plonge dans ce monde foisonnant.

Les archives judiciaires, quant à elles, permettent d'apercevoir un environnement insoupçonné : les lettres de cachet des archives de la Bastille, par exemple, mettent en scène – mais ce n'est pas du théâtre – outre des prostituées et des voleurs à la tire, des comédiens et des auteurs. Comment extraire non la vérité, mais « de la vérité » ? Comment concilier l'émotion suscitée par des documents et la prise de distance du travail du chercheur ? Comment, à l'ère du numérique, rendre compte de traces de vie infimes et poussiéreuses, y compris dans leur matérialité ?

Nous travaillerons sous forme d'enquêtes-ateliers sur des documents précis, proposés au choix des étudiants, afin de tenter de reconstruire ce monde parallèle et pourtant connexe sous différentes formes créatives. Une courte initiation à la lecture des manuscrits sera prévue en cours.

Corpus

Tous les documents seront mis sur Madoc.

Suggestions de lecture

- Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Seuil, Points, 1989.
- Arlette Farge, *Le Peuple et les choses. Paris au XVIII^e siècle*, Bayard, 2015

Problématiques transversales

Ce cours n'est pas ouvert en 2026-2027.

UE « Approfondissement de la recherche » (UE 14/34)

Vous devez choisir :

- **2 EC** parmi les 6 cours de **Fondamentaux de la recherche** présentés *ci-dessus* dans l'UE 13/33 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 13/33) **et les cours d'agrégation** présentés ci-dessous

OU

- **1 EC** parmi les 6 cours de **Fondamentaux de la recherche** présentés *ci-dessus* dans l'UE 13/33 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 13/33) **et les cours d'agrégation**,

ET

- **2 EC** parmi les cours de **Sciences de l'Antiquité** présentés ci-dessous.

Cours d'agrégation mutualisés avec le master LFC

Cours de Littérature française du Moyen Âge

Mme Gaucher-Rémond

Mercredi 15h-17h

Christine de Pizan, Le Livre de la Cité des dames

Écrit entre 1404 et 1405, le *Livre de la Cité des dames*, dont Christine de Pizan dédia les manuscrits les plus importants aux ducs de Berry et de Bourgogne, renvoie certes, par son titre, au *De Civitate Dei* de saint Augustin, traduit à l'instigation de Charles V sous le titre de *La Cité de Dieu*. Mais les deux œuvres suivent un enjeu apologétique bien différent, l'une pour défendre le christianisme accusé d'avoir entraîné la chute de l'Empire romain, l'autre pour défendre les femmes jugées inférieures aux hommes et responsables du mal. Christine de Pizan, dont l'identité féminine détermine l'ethos auctorial, multiplie les stratégies pour « s'autoriser » à écrire dans une société dominée par l'autorité masculine. *Le Livre de la Cité des dames*, qui revisite surtout le *De mulieribus claris* de Boccace (traduit en 1401 sous le titre *Des cleres et nobles femmes*), expérimente le premier féminisme de la littérature française, où l'autoportrait fragmenté de l'autrice s'entrelace avec les figures exemplaires des héroïnes appelées à peupler la cité idéale. On analysera aussi l'écriture allégorique, le procédé de la compilation et la métaphore architecturale qui servent à construire le « royaume de feminie ».

Corpus

- Christine de Pizan, *Le Livre de la Cité des dames*, édition bilingue, introduite et traduite par Anne Paupert, édition et notes par Claire Le Ninan et Anne Paupert, Honoré Champion, collection « Champion Classiques », 2023

Cours de Littérature française du XIX^e siècle

Mme Guellec

Judi 16h-18h

Alfred de Musset, *Lorenzaccio*

Italie, 1537. Alexandre de Médicis règne en despote sur Florence. Son cousin Lorenzo, qu'on appelle Lorenzaccio par mépris, l'accompagne servilement dans ses débauches mais il trame le projet d'assassiner le tyran et de libérer la cité. Son acte héroïque et solitaire ne le sauvera pas du mal dont il s'est rendu complice et Florence ne connaîtra pas l'avenir radieux de la république. Au peintre Tebaldeo qui lui montre un de ses tableaux, une vue du Campo Santo, le cimetière de Florence, Lorenzo demande : *Est-ce un paysage ou un portrait ? De quel côté faut-il regarder, en long ou en large ?* (II, 2). Les mêmes questions – genre, sujet, perspective – se posent à propos de *Lorenzaccio*, pièce funèbre, « peinture » historique et sociale de la

Florence crépusculaire des Médicis dont la France de 1830 paraît si proche, « portrait » en anamorphose d'un personnage énigme, en deuil de lui-même, idéaliste et corrompu. Il faut (re)découvrir la pièce de Musset, dans laquelle s'amalgament les grandes obsessions du romantisme, à partir de ses paradoxes – des conflits intérieurs propres aux personnages aux enjeux scéniques du drame, conçu à l'origine comme « spectacle dans un fauteuil ».

Corpus

- Alfred de Musset, *Lorenzaccio*, éd. de Florence Naugrette, avec le concours de Sylvain Ledda et d'Esther Pinon, éd. GF, 2023

Cours de Littérature comparée

Mme Lacombe

Mercredi 10h-12h

Le théâtre en jeu : soi-même comme un autre

Ce programme de théâtre propose une réflexion sur l'art théâtral à partir de la vie de comédiens historiques célèbres (Edmund Kean, James O'Neill et Bernhard Minetti). Le jeu théâtral s'y décline en de multiples acceptions : fruit du talent autant que du hasard, il est surtout un divertissement produit par le travail acharné du comédien, de sa connaissance des textes et du public. L'acteur se dédouble pour le public, incarne l'altérité autant sur scène que dans la société où il est adoré mais aussi ostracisé par ces mêmes bourgeois qui l'applaudissent : la lecture métathéâtrale rejoint alors l'histoire matérielle, économique et sociale du théâtre. L'acteur enfin ne s'appartient pas, il peut se perdre dans son personnage quand il se confond avec le rôle monstre qu'il incarne en scène jusqu'à n'être plus perçu que par celui-ci.

Corpus

- Alexandre Dumas, *Kean ou Désordre et génie*, édition de Sylvain Ledda, Gallimard, collection « Folio théâtre », 2017.
- Eugène O'Neill, *Long voyage du jour à la nuit*, traduction de Françoise Morvan, L'Arche, collection « Scène ouverte », 2013.
- Thomas Bernhard, *Minetti – Portrait de l'artiste en vieil homme*, traduction de Claude Porcell, L'Arche, 1997.

Cours de Sciences de l'Antiquité

Vous devez choisir deux cours parmi ces trois (chacun durant 1h par semaine) :

Théâtre antique

Mme Thévenet

Mardi 10h-11h30

Qu'est-ce qu'une tragédie grecque ? Contraintes scéniques et forme tragique

Qu'est-ce qu'une tragédie attique ? s'interrogeait l'éminent helléniste H. von Wilamowitz en 1889 dans un ouvrage sous-titré *Introduction à la tragédie grecque*. C'est sur cet écart entre l'individualité de chaque pièce et le monument du genre « tragédie grecque » que se fondera ce cours, où l'on cherchera à montrer la diversité et la dimension paradoxale des tragédies, précisément, à rebours de leur catégorisation générale. Pour cela, on s'appuiera sur le contexte matériel de production des pièces, prisme primordial pour leur composition, et contrainte d'écriture d'une autre sorte, pour étudier l'espace propre au théâtre grec, les spécificités du chœur et des acteurs qui y jouent, la structure particulière des tragédies qui en découle, et la machinerie qui en explore les apories

Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (monde romain)

M. Cahanier

Mardi 9h-10h

Rome, de la deuxième guerre punique au principat augustéen

Ce cours s'attachera à présenter le contexte historique, social et culturel général et les principaux aspects de la littérature et de la civilisation romaines à l'époque républicaine. L'objectif est d'acquérir les connaissances civilisationnelles nécessaires pour comprendre les références culturelles des textes latins que vous avez à traduire ou à analyser. En amont du cours, afin d'avoir une vue d'ensemble du monde romain, vous devrez lire le manuel de référence du cours, *Le monde romain. VIII^e siècle av. J.-C.-VI^e siècle apr. J.-C.*, par Y. Clavé. Après les séances d'introduction, consacrées à un diaporama de l'histoire de la République romaine, chaque cours sera consacré à un thème plus spécifique d'histoire sociale, religieuse ou politique, appuyé sur des sources diverses. La validation consiste en un travail de recherche (type commentaire historique de texte) sur un thème choisi au cours du semestre.

- Yannick Clavé, *Le monde romain. VIII^e siècle av. J.-C.-VI^e siècle apr. J.-C.*, Armand Colin.

Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome

M. Le Blay

Lundi 16-17h

L'animal est-il un humain comme les autres ? La perspective des Anciens

Ce séminaire se propose de mettre en dialogue les nouvelles conceptions et représentations portant sur notre relation avec le vivant telles qu'elles émergent de la philosophie et des débats contemporains (relation Homme/Animal, antispécisme, extension du champ de la sensibilité à tous les règnes du vivant, réintroduction du biologique dans le fait social, etc.) avec la pensée des Anciens. On interrogera autant dans la profondeur de la tradition philosophique que par le biais de la perspective anthropologique nos paradigmes relatifs à ce qui relève de l'être animé. Le corpus de référence, auquel le séminaire ne se limitera pas, sera constitué d'écrits d'Aristote, en particulier ceux relevant de la partie zoologique de son enseignement.

Les textes seront étudiés en traduction ; aucune connaissance du Grec ancien ou du Latin n'est requise. La bibliographie sera présentée lors de la première séance.

Anthropologie des mondes anciens : « Le mythe du déluge dans l'imaginaire gréco-romain »

Mme Lemarchand

Vendredi 8h-10h

Alors que notre monde connaît une montée des eaux due au réchauffement climatique, ce cours vous propose d'explorer la place du déluge dans l'imaginaire gréco-romain à travers des textes issus de la littérature poétique, historique ou encore philosophique. Quel rôle occupe ce mythe dans la culture littéraire ? Que nous dit-il du rapport des Anciens à la catastrophe aquatique ? Peut-on aujourd'hui identifier les événements à l'origine de ce motif ? Les textes seront toujours étudiés en traduction et l'évaluation sera différenciée selon le niveau (Licence ou Master).

Suggestions de lecture

- Dumas-Reungoat C. (2001), *La Fin du monde. Enquête sur l'origine du mythe*, Les Belles Lettres (notamment p. 185 sq.)
- Thély L. (2016), *Les Grecs face aux catastrophes naturelles. Savoirs, histoire, mémoire*, Athènes, École Française d'Athènes.
- Veyne P. (1983), *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Éditions Points (paru 2014).

UE préprofessionnelle (UE 15/35)

Vous avez le choix entre :

1. De l'ancien français au français moderne (24 h)
2. Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)
3. Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)
4. Latin débutant (20 h)
5. Latin continuant (20 h)
6. Grec débutant (20 h)
7. Grec continuant (20h)
8. Stage hors Université
9. Stage de recherche au sein du laboratoire LAMo

1. De l'ancien français au français moderne

Mme Gaucher-Rémond

Mercredi 13h-15h

Élaboré sous forme de sujets-types hebdomadaires, ce cours vise à familiariser les étudiant-e-s à la traduction des textes médiévaux et à l'histoire de la langue française. Les étudiant-e-s seront invité-e-s, pour chaque séance, à préparer un sujet et à proposer une traduction personnelle, assortie de questions grammaticales en rapport avec le texte, sur la base des données théoriques fournies par l'enseignante. Le cours s'adresse à tous les étudiant-e-s qui souhaitent comprendre les fondements de la langue française et plus particulièrement aux futur-e-s candidat-e-s à l'agrégation de Lettres modernes, où l'épreuve écrite « Étude d'un texte antérieur à 1500 » requiert de solides bases et un entraînement régulier, préalables à la préparation du programme l'année du concours.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une initiation préalable à l'ancien français.

Corpus

Un ensemble d'extraits de textes, renouvelé chaque année, sera distribué au fil des séances, en ancien et moyen français.

2. Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)

NB : Ce cours s'intitule « Langue latine » dans la formation Lettres Classiques.

Mme Lemarchand

Mercredi 14h-15h30

Ce cours propose une pratique approfondie de la version latine à travers une sélection de textes variés sur le plan thématique, stylistique et grammatical. Ces textes permettent une révision systématique de la grammaire autant qu'un élargissement de votre culture latine. Une version à rendre toutes les deux semaines et deux versions sur table chaque semestre. Ce rythme soutenu sera aussi l'occasion d'alléger votre rapport à la version.

Suggestions de lecture

- Précis de grammaire des lettres latines, Magnard (toujours utile).

Une grammaire, une syntaxe et un lexique au choix.

3. Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)

NB : Ce cours s'intitule « Langue grecque » dans la formation Lettres Classiques.

M. Aubrun

Vendredi 8h30-10h

Ce cours a pour objectif d'entraîner les étudiants à l'exercice de version en proposant un exercice à faire à la maison tous les quinze jours. Les séances seront consacrées à leur correction ainsi qu'à la révision et à l'approfondissement des notions grammaticales.

Afin de se préparer au mieux, il est vivement conseillé de faire du « petit grec » en s'aidant notamment des traductions juxtalinéaires présentes sur le site « Arrête ton char » (<https://www.arretetonchar.fr/juxtalineaires/>). Parmi les auteurs, on privilégiera Xénophon, Démosthène, Platon, Lysias ou Isocrate.

- A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Hachette, 1950
- Ph. Guisard & Ch. Laizé, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012
- J. Allard et E. Feuillâtre, *Grammaire grecque*, Hachette, 1972
- J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses, 2000

4. Latin débutant (20 h)

NB : Ce cours s'intitule « Latin débutant Master 1 » dans la formation Lettres Classiques.

M. Jouin

Mercredi 8h-10h

Ce cours débutant à destination des étudiants de Master a pour objectif de donner accès aux textes latins, notamment dans la perspective de travaux de recherche. Il consistera en une étude systématique de la grammaire du latin, adossée à des exercices de traduction.

- Précis de grammaire des lettres latines, Magnard.

5. Latin continuant (20 h)

NB : Ce cours s'intitule « Latin débutant Master 3 » dans la formation Lettres Classiques.

Mme Guimard

Mercredi 17h-19h

Ce cours à destination des étudiants de Master a pour objectif de donner accès aux textes latins, notamment dans la perspective de travaux de recherche. Il permet aussi un apprentissage accéléré de la langue latine aux étudiants du Master LFC désirant présenter l'épreuve de version latine à l'Agrégation de Lettres Modernes. Il consistera en une étude systématique de la grammaire du latin, adossée à des exercices de traduction de textes latins.

- *Précis de grammaire des lettres latines*, J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, Magnard.

6. Grec débutant (20 h)

NB : Ce cours s'intitule « Grec débutant Master 1 » dans la formation Lettres Classiques.

Mme Safré

Vendredi 15h-17h

Le cours s'adresse aux étudiants qui n'ont jamais suivi d'enseignement de grec dans le secondaire ou qui ne l'ont pas poursuivi au-delà de la classe de 3ème. Il débute par un apprentissage de l'alphabet, puis propose une découverte des bases grammaticales et morphologiques ainsi qu'un apprentissage du lexique orienté vers l'étymologie, dans le but d'amener les étudiants à effectuer des comparaisons avec le français et les autres langues européennes. Par la réalisation d'exercices systématiques, de fiches de vocabulaire et d'entraînements à la traduction, les étudiants découvriront les éléments essentiels de la langue grecque et accéderont à une meilleure maîtrise de la langue française.

Aucun manuel n'est requis mais une bibliographie d'ouvrages recommandés sera mise à disposition des étudiants en début de semestre

OU

M. Cahanier

Mardi 14h-16h

NB : Ce cours s'intitule « Grec débutant Master 3 » dans la formation Lettres Classiques.

Ce cours s'adresse aux étudiants de Master qui n'ont pas étudié de grec dans le secondaire ou dans le parcours de Licence et qui ont suivi le cours « Grec débutant Master 1/2 » en M1. Il vise à enrichir la pratique de la traduction des textes grecs en confortant et développant les connaissances grammaticales acquises au cours des deux premiers semestres. Les travaux du semestre porteront essentiellement sur des textes de prose grecque (philosophes, orateurs, historiens, etc.).

Il est conseillé, en amont du cours, de pratiquer le « petit-grec » (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur une ou plusieurs œuvres de la littérature grecque, et procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés comme cet ouvrage : Joëlle Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

- A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Hachette, multiples éditions.
- J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, 3^e éd., Ellipses, 2010.
- J. Bertrand, *La grammaire grecque par l'exemple*, Ellipses, 2008

7. Grec continuant (20 h)

NB : Ce cours, ouvert aux étudiants ayant suivi durant leur M1 le cours de grec débutant, s'intitule « Grec continuant 1/3 » dans la formation Lettres Classiques ; il est mutualisé avec le cours précédent « Grec débutant Master 3 »

M. Cahanier

Mardi 14h-16h

Ce cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales du grec, un enrichissement des connaissances lexicales et initie les étudiants à la traduction française de textes grecs de difficulté moyenne.

8. Stage en milieu professionnel hors Université

Le stage doit être effectué pendant 35 h minimum, qui peuvent être réparties sur une semaine ou plusieurs semaines. Il faut éviter de le placer pendant les cours. Vous chercherez un stage (écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies, associations, administration, milieux culturels, ou autre) en rapport avec vos

préoccupations professionnelles. Les activités effectuées au cours de ce stage devront toutefois être en rapport avec les compétences développées dans le cadre du Master.

Le stage est validé par un rapport de stage de 7 pages environ, qui doit suivre des consignes précises. Les consignes sont déposées sur Madoc.

Il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, les étudiants sont notés sur leur seul rapport, en relation avec les consignes données. La présentation doit être impeccable (forme et orthographe). Ce rapport de stage doit être déposé au secrétariat en un seul exemplaire, et envoyé par mail aux deux responsables du Master :

Les dates limites de remise de rapport seront annoncées en début d'année.

Pour les étudiants DA : ils sont dispensés du stage et du rapport de stage si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire aux responsables du master avant la fin du semestre concerné) et si leur travail a un lien avec la formation. Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

9. Stage de recherche dans le laboratoire LAMo

Les étudiants de Master peuvent choisir dans les UE Préprofessionnelles le « stage » qui consiste en un stage de recherche de 35 heures effectué au sein d'un des projets du laboratoire de LAMo. Il peut par exemple consister en un dépouillement de documents à travers la presse, les correspondances d'écrivain, des fonds légués à une bibliothèque, etc., dans la perspective d'une collaboration à la constitution et/ou à l'enrichissement de bases de données.

Le stage de recherche est encadré par un enseignant-chercheur, qui définit avec l'étudiant l'objet du stage et les objectifs à remplir en vue de la notation du travail effectué.

Un rapport de stage de recherche est demandé à l'issue du stage effectué : il vise à présenter l'objet du stage, ses modalités de déroulement, ainsi que les apports à la recherche dans le domaine disciplinaire afférent ; il doit également faire apparaître la capacité de l'étudiant du Master ALC à faire état de l'apport du stage effectué (ce qu'il a pu en retirer). Il est remis à l'enseignant-chercheur encadrant le stage de recherche, à l'issue du semestre.

Le programme des stages de recherche que vous pouvez choisir vous sera donné en début de chaque semestre sur la page Madoc du Master.

Second semestre

UE « Méthodologie 2 » (UE 21/41)

Cette UE est obligatoire pour les M1 et les M2.

Les étudiants sont divisés en deux groupes et *répartis par les enseignants*. Si on est dans le groupe 1 en M1 on sera dans le groupe 2 en M2.

Groupe 1 : Organisation d'un événement scientifique

M. Messenger

Mardi 10h-12h

16 h présentiel - 8 h de suivi

Cet atelier vise à permettre aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec la conception de projets scientifiques collectifs. Après avoir envisagé les différents types d'événement scientifique (journée d'étude, colloque, table ronde, conférence, interview...), le groupe devra assurer l'organisation d'une journée d'étude, dans ses nécessités pratiques aussi bien que dans ses dimensions intellectuelles. Le calendrier du semestre fera alterner atelier collectif et travail en autonomie. Les dates des cours et les modalités d'évaluation seront communiquées à la rentrée du second semestre.

Groupe 2 : Organisation d'un événement culturel

Mme Labbé

Mardi 10h-12h

16 h présentiel - 8 h de suivi

Après l'observation et l'analyse d'événements culturels et scientifiques proposées au premier semestre de l'année universitaire, ce cours, en parallèle avec l'EC « Organisation d'un événement scientifique », est pensé pour vous permettre de vous approprier les enjeux et les méthodes de la diffusion des savoirs à destination du grand public. En organisant un événement culturel qui présente des œuvres accompagnées d'un discours scientifique adapté au public des non-spécialistes, vous pourrez acquérir une première expérience de la médiation scientifique et développer vos compétences de synthèse et de rédaction dans le cadre particulier d'un projet de vulgarisation.

Cette année, l'objectif est de concevoir une exposition à la Bibliothèque Universitaire à partir du catalogue d'une maison d'édition qui a réinventé la médiation et la démocratisation de la culture à travers une vaste encyclopédie populaire couvrant tous les domaines de la connaissance. En puisant dans le fonds de la BU, l'objectif est de rendre compte du projet intellectuel de cette maison d'édition par une installation originale, innovante et ludique permettant de mettre en perspective l'histoire du livre et de la diffusion des savoirs. En tant que commissaires de l'exposition, vous serez chargés de l'ensemble des étapes de sa conception, du choix des expôts à l'organisation du vernissage comme du « finissage ».

UE Langue vivante » (UE 22/42)

Anglais

2 cours au choix :

- « Version et commentaire »
- « Communication et recherche »

Cours « Version et commentaire »

M. Lillis

Mercredi 8h-10h

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs. Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires en langue anglaise et leur commentaire. Nous étudierons, en anglais, les versions travaillées.

Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès la L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use* de Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

OU

Cours « Communication et recherche »

M. Lillis

Jeudi 10h-12h

George Orwell, *Doing Things with Language*

In this class we will read three texts by George Orwell in detail: *Animal Farm*, *Nineteen-Eighty-Four*, and his essay 'Politics and the English Language'. We will examine Orwell's writing from different angles to understand the structure of his novels and his literary and political conceptions of language. Our readings will be supplemented by extracts from articles on philosophy and literary criticism. Finally, we will compare parts of *1984* with scenes from the film adaptations by the same name.

Evaluation will involve an oral presentation during the semester.

In order to follow this class, you will need the following two editions:

- *Animal Farm*, Penguin Edition, 2008.
- *Nineteen-Eighty-Four: The Annotated Edition*, edited and annotated by D.J. Taylor, Penguin Modern Classics, 2013.

Other texts will be provided by the teacher in class.

Autres langues (allemand, espagnol, italien)

Si vous souhaitez vous inscrire dans les cours de langue, vous devrez suivre les cours de la FLCE. Adressez-vous à notre secrétaire Mme Guiné qui vous aidera à trouver les interlocuteurs.

UE « Fondamentaux de la recherche 2 » (UE 23/43)

Thématique 1 - Archéologie et postérité de soi : sujet, individu, personne et personnage

M. Lillis

Jeudi 10h-12h

Littératures, enfances bilingues

Ce cours invite à réfléchir à l'expérience de l'étranger et de l'étrangeté que l'on peut ressentir au sein de la langue. Nous lirons des romans et des essais, écrits en français, sur le thème assez large de « l'enfance bilingue ». Dans ces textes, les narrateurs se plongent dans une langue étrangère (le français), mais restent toujours conscients et proches de leur langue maternelle et de l'enfance. Ainsi, comme dans un dialogue singulier avec soi, ils partent à la recherche non seulement d'une voix littéraire, mais d'une identité individuelle, culturelle, ou politique. Ce voyage dans une langue étrangère serait aussi une sorte d'archéologie de la mémoire, pour laisser surgir une voix d'enfance – « enfances bilingues » donc. Il sera question, dans ce cours, d'expériences subjectives dans la langue chez des auteurs « étrangers » porteurs de bagages culturels variés. Nous lirons des livres de Nancy Huston (*Nord perdu*), Akira Mizubayashi (*Une Langue venue d'ailleurs*) et Polina Panassenko (*Tenir sa langue*), mais aussi des textes ou des extraits de Michael Edwards, Agota Kristoff, Hugo Hamilton, Ken Bugul, Samuel Beckett, W. B. Yeats, James Joyce, Isabelle de Courtivron, Jacques Derrida, Sigmund Freud, Walter Benjamin. Une anthologie de textes et d'extraits sera distribuée en cours.

Corpus

- Huston, Nancy, *Nord perdu* (1984), Babel, 2004.
- Mizubayashi, Akira, *Une langue venue d'ailleurs* (2011), Gallimard, Folio, 2013.
- Panassenko, Polina, *Tenir sa langue* (2022), Points, 2023.

Suggestions de lecture

- Cheng, François, *Le Dialogue : Une Passion pour la langue française*, Desclée de Brouwer, 2002
- Edwards, Michael, *Dialogues singuliers sur la langue française* (2016), PUF, 2016

Thématique 2 - Construction littéraire des normes et des hiérarchies

Mme Labbé

Lundi 16h-18h

Qu'est-ce que le canon littéraire ?

Si les délimitations du canon littéraire ont pu donner lieu à débat en France et en Europe au XXe siècle, rien de commun avec l'ampleur que celui-ci a prise aux États-Unis dans les années 1980. A cette époque, les « canon wars » divisaient le champ intellectuel ; il s'agissait entre autres de déterminer quelles œuvres seraient inscrites au programme de lectures obligatoires des premières années de formation universitaire, ce qui leur donnait de facto la valeur d'une culture commune. Force est de constater que l'héritage de ces « canon wars » est encore très vivant, et qu'il a été récemment réactivé. Ce séminaire propose d'explorer les origines du débat contemporain (XIXe-XXIe siècles) en mettant en perspective les délimitations géographiques et chronologiques successives du canon, la diversité formelle de ses expressions dans les œuvres, la critique et les répertoires canoniques destinés au grand public, ainsi que les fonctions conférées à cet outil de construction identitaire. Il permettra, ce faisant, d'interroger les différentes dimensions de la valeur littéraire ainsi que les fonctions conférées à la littérature dans les sociétés modernes. Après une introduction théorique, le cours se concentrera sur une série d'étude de cas concernant la construction du canon littéraire en France mais aussi des répertoires canoniques transnationaux, sectoriels, contestataires...

Corpus

- Julien Gracq, *Préférences*, Corti, 1961.

Des extraits complémentaires de textes critiques et d'œuvres seront distribués dans le cadre du séminaire.

Suggestions de lecture

- Anthony Glinoe, *Les Classiques littéraires. Introduction à une sociologie*, Montréal, PUM, 2025.
- Laure Murat, *Toutes les époques sont dégueulasses*, Lagrasse, Verdier, 2025.
- Gisèle Sapiro, *Qu'est-ce qu'un auteur mondial ? Le champ littéraire transnational*, Seuil / EHESS / Gallimard, 2024.

Thématique 3 - Patrimonialisation et médiatisations

Mme Millon-Hazo

Lundi 10h-12h

Qu'est-ce que l'humanisme ? Repenser un paradigme européen (XIIe–XVIe siècle)

Qu'appelle-t-on humanisme ? À partir de quand cette notion apparaît-elle ? Recouvre-t-elle une réalité historique homogène ou une construction historiographique élaborée *a posteriori* ? Ce séminaire de recherche propose une enquête critique sur l'une des catégories les plus influentes de l'histoire culturelle européenne. En croisant littérature, histoire des représentations et des savoirs, il s'agira d'étudier la genèse de la notion d'humanisme, ses usages successifs, ses déplacements sémantiques et les nombreux débats auxquels elle a donné lieu. Les étudiant·e·s seront invité·e·s à interroger les processus de périodisation qui ont contribué à faire de la Renaissance (autre notion à interroger...) le moment privilégié de l'humanisme, tout en explorant la pluralité des traditions intellectuelles européennes entre le XIIe et le XVI^e siècle. Le séminaire accordera une attention particulière aux phénomènes d'anachronisme, aux appropriations disciplinaires et idéologiques de la notion, ainsi qu'aux questions de genre, de canon et de transmission des savoirs. Il initiera les étudiant·e·s aux méthodes de l'histoire intellectuelle et de l'historiographie à partir de l'analyse critique des sources, des textes fondateurs et des grandes synthèses consacrées aux humanismes européens.

Corpus

Vous devez lire intégralement les deux premières œuvres :

- Chrétien de Troye, *Érec et Énide*, éd. Jean-Marie Fritz, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1992.
- Marie de France, *Lais*, éd. Laurence Harf-Lancner, Le Livre de Poche, « Classiques médiévaux », 1998.
- Agrippa, Henri-Corneille, *De l'excellence des femmes et de la supériorité de la femme*, ouvrage traduit du latin d'Agrippa avec les commentaires de Roëtigt, Louis, 1801. Consultable via Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10250483>
- Boccace, *De mulieribus claris / Les Femmes illustres*, éd. Jean-Yves Boriaud, Les Belles Lettres, 2013.
- Christine de Pizan, *La Cité des dames*, éd. Claire Le Ninan et Anne Paupert, Champion, 2023.
- Gournay, Marie Le Jars de, *Égalité des hommes et des femmes. A la Reyne*, sl, 1622. Consultable via Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3142288/f15.item>
- Héloïse et Abélard, *Correspondance*, éd. Édouard Bouillé, Folio Classique, 2000. Consultable via Gallica <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33993847s>
- Marinella, Lucrezia, *Le Nobiltà et eccellenze delle donne, et i diffetti e mancamenti de gli huomini*, discorso di Lucretia Marinella, in due parti diviso, Venise, appresso G. B. Ciotti, 1600. Consultable via Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t57505866?rk=21459;2>
- Rabelais, François, *Pantagruel*, édition et translation dirigées par Romain Menini, établies par Claude La Charité, Nicolas Le Cadet et Myriam Marrache-Gouraud, Bouquins, « Les Singuliers », 2025.
- Sigea, Luisa, *Duarum Virginum Colloquium de vita aulica et privata* Loysa Sigea Toletana auctore, editum Vlyssiponae, anno salutis MDLII (Dialogue de deux jeunes femmes sur la vie publique et privée), Lisbonne, 1552. Traduction en français : Dialogue de deux jeunes filles sur la vie de cour et la vie de retraite, éd. et trad. Odette Sauvage, PUF, 1970.

Suggestions de lecture

- Corréard, Nicolas, « Satires des lettres, éloges de l'animal : l'antihumanisme des "humanistes" de la Renaissance ? », *Les Défis de l'humanisme littéraire*, éd. Huguette Krief, Lou-André Piana, Sylvie Réquémora, Presses universitaires de Provence, 2022, p. 125-136.
- Crouzet, Denis, postface à Lucien Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Albin Michel, 2003 (1942), p. 492-493.
- Delumeau, Jean, *La Civilisation de la Renaissance*, Arthaud, « Les grandes civilisations », 1984.
- Golsenne, Thomas, « L'homme est la mesure de toute chose (ou comment l'humanisme de la Renaissance est fondé sur deux malentendus) », dans *Adam et l'Astragale. Essais d'anthropologie et d'histoire sur les limites de l'humain*, éd. Gil Bartholeyns, Pierre-Olivier Dittmar, et al., Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 223-261.
- Margolin, Jean-Claude, *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Gallimard, « Folio Classique », 2007.
- Meredith, K. Ray, « Lucrezia Marinella (1571?–1653). Champion of Women's History », dans Meredith K. Ray, *Twenty-Five Women Who Shaped the Italian Renaissance*, Londres, Routledge, 2023.
- Reid, Martine (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, I, Folio, 2020.

Synthèse utile pour un premier aperçu de la notion d'humanisme :

<https://essentiels.bnf.fr/fr/histoire/temps-modernes/79ef3adc-83de-4ffc-95d0-c88644f0c05e-rennaissance-et-humanisme-en-italie-14e-16e-siecles/article/f3a061ee-6369-4de1-b9b8-7174acabac1f-qu-est-ce-que-humanisme>.

Thématique 4 – Le concert des arts : littérature et intermédialité

Ce cours n'est pas ouvert en 2026-2027.

Thématique 5 - Sens, savoirs et interprétation

Mme Ligier-Degauque

Lundi 14h-16h

Comment (bien) se disputer ? Controverse, querelle, affaire, polémique... place au différend durant les Lumières !

« Faut-il brûler Voltaire ? », tel est l'intitulé du colloque organisé par Linda Gil et Gerhardt Stenger à Cerisy-la-Salle (2024). Cette question pourrait résumer le fil directeur de ce cours de Master, qui s'intéressera à la polarisation et aux formes qu'elle a prises dans les débats, souvent âpres et vifs, qui ont secoué le XVIII^e siècle, ainsi qu'à la façon dont la « première modernité » est (mal) comprise et remodelée en fonction des tensions traversant la société. Figure iconique, pourrait-on dire, de l'écrivain engagé, Voltaire ne fut pas une figure intellectuelle qui fit consensus de son vivant, et il a lui-même été à l'origine de discussions passionnées, n'hésitant pas à mobiliser l'opinion publique et à prendre à témoin ses lecteurs. Sa correspondance se transforme elle-même en espace de débats, où il teste ses arguments, exprime ses doutes, ou affirme ses convictions. « Je hais les poules mouillées », écrivait-il. À partir du cas Voltaire, il s'agira d'étudier les usages de la parole au XVIII^e siècle dans un contexte d'adversité (réelle ou recherchée). Polémiquer, offenser, (se) quereller, etc. sont autant de mots et de postures qui ne recouvrent pas forcément la même pratique qu'aujourd'hui : la question de la réception est majeure. Que comprenons-nous encore des Lumières ? ou que croyons-nous en comprendre ? Leur héritage continue à exister, de manière souterraine ou revendiquée, et a puissamment informé l'imaginaire (littéraire et politique). Avec son *Traité sur la tolérance* (1763), Voltaire n'a-t-il pas fait de l'indignation une force qui suffirait à légitimer son combat contre « l'Infâme » ? n'invente-t-il pas la « campagne d'opinion », avec recherche de soutiens et levée de fonds ? y aurait-il, dans le sillage de Voltaire, un droit d'attaquer l'adversaire, voire d'offenser ? Selon Bart Brandsma (*La Société polarisée*), la « polarisation a besoin de carburant » : elle risque

d'encourager la pensée du « nous contre eux », à moins qu'elle ne devienne une occasion de désamorcer les conflits (en les exagérant dans un premier temps). Faudrait-il au contraire soutenir, avec Jürgen Habermas, que le but de l'échange est d'arriver à un consensus rationnel sur tout ce qui a été dit ? En mettant en regard les Lumières et les temps présents, nous réfléchirons à quelles conditions le différend peut être désirable, et même devenir fructueux.

Corpus

Appui sur un matériau varié (extraits de textes du XVIII^e siècle, de tous genres, lettres, essais, pamphlets, presse etc.), exploité notamment sous la forme d'ateliers-enquêtes, par petits groupes (avec des indices à trouver et des hypothèses à défendre, en fonction de « missions » de recherche que je donne en cours). Ex. Voltaire dans le monde de la presse écrite (XIX^e-XXI^e) : imitation et récupération (un modèle du journalisme d'investigation ? du lanceur d'alerte ? un philosophe inclassable politiquement ?).

Suggestions de lecture

- *Traité sur la tolérance* (1763) de Voltaire (éd. recommandée : René Pomeau chez GF).
- Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Seuil, 2019.
- Zeev Sternhell, *Histoire et Lumières. Changer de monde par la raison*, entretiens avec Nicolas Weill, Albin Michel, 2014.

Thématique 6 – La littérature dans l'espace de la mondialisation

M. Postel

Mardi 15h-17h

L'aventure jésuite en Asie

Un jésuite ? Le *Dictionnaire de l'Académie* répond : « Se dit d'une personne qui montre une subtilité un peu retorse, qui manque de franchise et de sincérité. » C'est bien l'image que l'on a des jésuites, sans doute en raison des excès de la Compagnie de Jésus, mais aussi parce que Pascal et Voltaire sont passés par là... Le cours entend restituer aux jésuites la part de curiosité intellectuelle qu'ils incarnent, notamment sur le plan des connaissances tant littéraires que scientifiques : par leur correspondance et leurs publications ils ont joué le rôle de véritables ambassadeurs des cultures asiatiques vers l'Europe. Le cours suivra leur aventure en terre du Japon et de Chine aux XVII^e et XVIII^e siècles, selon le parcours suivant :

1. Contextualisation : la Compagnie de Jésus entre humanisme et contre-réforme
2. Grammaires et dictionnaires : la découverte de langues éloignées
3. Les encyclopédies : l'organisation du savoir
4. La correspondance : un lien avec l'Europe
5. Arts : la rencontre des peintures européenne et chinoise
6. Sciences : le transfert de savoirs
7. Sciences humaines : une démarche anthropologique
8. Étude des traductions
9. Postérité ou réception créatrice (conte, roman, cinéma)

Corpus

Tous les textes seront accessibles sur Madoc. Vous pouvez essayer de vous procurer :

- Lettres édifiantes et curieuses des jésuites de Chine, choisies et présentées par Isabelle et Jean-Louis Vissière, éditions Desjonquères, collection « XVIII^e siècle », 2001

Suggestions de lecture

- Jean Lacouture, *Jésuites. Une multibiographie*, éditions du Seuil, collection « Points Histoire », 1991, tome 1 : « Les conquérants ».
- Isabelle Landry-Deron, *La Preuve par la Chine*, éditions de l'EHESS, 2002.
- Virgile Pinot, *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France (1640-1740)*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1932. (Madoc)

- Jean-Pierre Duteil, *Le Mandat du ciel, le rôle des jésuites en Chine (XVIe- XVIIIe s.)*, éditions Arguments, 1994 ([BU](#)).

Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs

Mme Hertz

Jeudi 14h-16h

Spiritualités des mondes orientaux

Ce cours a pour but de découvrir les phénomènes de convergence et/ou de divergence entre judaïsme et hellénisme durant les quatre siècles qui séparent la mort d'Alexandre le Grand (323 av. J.-C.) et la destruction du temple de Jérusalem par les Romains (70 apr. J.-C.). Outre l'événement fondateur de la traduction en grec de la Bible hébraïque et les amplifications plus ou moins légendaires auxquelles elle a donné lieu, vous découvrirez en particulier la façon dont les auteurs juifs de langue grecque ont tenté de formuler – à l'aide des outils rhétoriques et conceptuels de l'hellénisme – ce qui fondait leur spécificité religieuse au sein d'une société très majoritairement polythéiste : la croyance en un dieu unique, tenu pour infini et ineffable.

- Cours d'introduction : qu'est-ce qu'être juif dans l'Antiquité ? peut-on être à la fois Juif et Grec ?
- Cours 2 : La Septante, première traduction grecque de la Bible hébraïque : aspects historiques
- Cours 3 : La traduction grecque de la Bible, source infinie de légendes
- Cours 4 : Les principales productions du judaïsme hellénophone : des œuvres juives par le contenu, grecques par la forme
- Cours 5 : Galerie de « bons » et de « mauvais » Grecs d'après les sources juives (Alexandre le Grand, Ptolémée II Philadelphe, Antiochos IV Épiphane)
- Cours 6 : La crise maccabéenne des années 170-160 av. J.-C. (étude du 2^e livre des Maccabées)
- Cours 7 : Le Livre de Judith, une histoire de résistante / de résistance
- Cours 8 : le philosophe-exégète Philon d'Alexandrie (20 av. - 50 apr. J.-C.)
- Cours 9 : le prisonnier de guerre et historien Joseph ben Mathias, alias Flavius Josèphe (I^{er} s. apr. J.-C.)
- Cours 10 : contrôle des connaissances

Suggestions de lecture

- Gilles DORIVAL, « Hellénisme et judaïsme », *La Méditerranée d'une rive à l'autre : culture classique et cultures périphériques*, Actes du 17^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 & 21 octobre 2006, A. Laronde & J. Leclant, De Boccard, 2007, p.155-166.
- Erich S. GRUEN, « Judaïsme hellénistique », *Les cultures des Juifs*, David Biale, éd. de l'Éclat, 2005, p. 99-147.
- Mireille HADAS-LEBEL, « La connaissance du grec en milieu juif (III^e s. av.-VI^e s. ap. n. è.) », *La Méditerranée d'une rive à l'autre : culture classique et cultures périphériques*, Actes du 17^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 & 21 octobre 2006, A. Laronde & J. Leclant, De Boccard, 2007, p. 231-242

Problématiques transversales

Ce cours n'est pas ouvert en 2026-2027.

UE « Approfondissement de la recherche » (UE 24)

Seuls les M1 suivent cette UE (les M2 ont moins d'UE pour pouvoir se concentrer sur leur mémoire).

Vous devez choisir

- **2 EC** parmi les 6 cours de **Fondamentaux de la recherche** présentés **ci-dessus** dans l'UE 23/43 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 23/43)

OU

- **1 EC** parmi les 6 cours de **Fondamentaux de la recherche** présentés **ci-dessus** dans l'UE 23/43 (en excluant ceux que vous avez choisis dans l'UE 23/43), **et 2 EC** parmi les cours de **Sciences de l'Antiquité** présentés **ci-dessous**.

Cours de Sciences de l'Antiquité

Vous devez choisir deux cours parmi ces trois (chacun durant 1h par semaine) :

Histoire des civilisations de l'Antiquité classique (monde grec)

Mme Hertz

10 h

Lundi 18h-20h (5 séances)

Ce cours vise à présenter les aspects fondamentaux de la culture grecque classique (institutions politiques, société, religion, culture). Vous découvrirez des sources antiques, qu'elles soient littéraires ou iconographiques, en rapport avec les thématiques abordées à chaque séance, qui iront de l'histoire sociale (par ex. « être une femme à Athènes et à Sparte », « le sport antique et ses détracteurs ») à des sujets plus politiques portant sur les systèmes respectifs de Sparte et d'Athènes (par ex. « les organes du pouvoir en démocratie », « le métier de citoyen à Athènes », « la démocratie athénienne était-elle une aristocratie ? »). Les textes seront étudiés en traduction : aucune connaissance du grec ancien n'est requise.

Suggestions de lecture

Une bibliographie spécifique sera présentée à chaque séance. Je vous invite toutefois à lire l'ouvrage général *Le Monde grec antique*, M. C. Amouretti et F. Ruzé (Electre, 2018), et à consulter ces trois ouvrages parus chez Belin, richement illustrés :

- Naissance de la Grèce : de Minos à Solon 3200 à 510 avant notre ère, 2019
- La Grèce classique : d'Hérodote à Aristote 510-336 avant notre ère, 2022
- La Grèce hellénistique et romaine : d'Alexandre à Hadrien, 336 avant notre ère-138 de notre ère, 2024

Réceptions de l'Antiquité

La physiognomonie antique et ses héritages

M. Le Blay

Mardi 11h-12h

En tant que technique/science reposant sur la lecture et l'interprétation des signes corporels pour sonder les caractères et l'âme humaine, la physiognomonie des Anciens n'a cessé d'exercer son influence jusqu'à nos jours en tant qu'elle légitime les représentations socio-culturelles relatives au « délit de faciès », aux normes et critères de la beauté et de la laideur. Elle persiste sous des formes et désignations variées à travers des disciplines et techniques détournant les méthodes de la science ; elle fonde surtout un imaginaire des visages et des corps, fécond pour la création littéraire et artistique. Le cours s'attachera à

retracer ces héritages dans une perspective diachronique et plurielle, empruntant à la tradition littéraire, aux arts figurés, au cinéma et à la bande-dessinée.

La bibliographie sera présentée et commentée lors de chaque séance.

Traditions et usages de la rhétorique (1 h / semaine)

L'école de Gaza

M. Amato

Jeudi 10h-11h

Le séminaire abordera de façon systématique et approfondie la production littéraire (prose et poésie) à Gaza dans l'Antiquité Tardive. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

UE préprofessionnelle (UE 25)

Vous avez le choix entre :

1. Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)
2. Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)
3. Latin débutant (20 h)
4. Latin continuant (20 h)
5. Grec débutant (20 h)
6. Grec continuant (20h)
7. Stage hors Université
8. Stage de recherche au sein du laboratoire LAMo

1. Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)

NB : Ce cours s'intitule « Langue latine » dans la formation Lettres Classiques.

Mme Lemarchand

Mercredi 14h-15h30

Ce cours propose une pratique approfondie de la version latine à travers une sélection de textes variés sur le plan thématique, stylistique et grammatical. Ces textes permettent une révision systématique de la grammaire autant qu'un élargissement de votre culture latine. Une version à rendre toutes les deux semaines et deux versions sur table chaque semestre. Ce rythme soutenu sera aussi l'occasion d'alléger votre rapport à la version.

Suggestions de lecture

- Précis de grammaire des lettres latines, Magnard (toujours utile).

Une grammaire, une syntaxe et un lexique au choix.

2. Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)

NB : Ce cours s'intitule « Langue grecque » dans la formation Lettres Classiques.

Mme Hertz

Lundi 16h-17h30

Ce cours propose un entraînement à la traduction littéraire de textes grecs présentant un certain niveau de difficulté. Les versions, représentatives de genres et de périodes variés, offriront chacune l'occasion de réviser un point grammatical particulier sur lequel achoppent souvent les étudiant-es. L'objectif concret du second semestre sera de pouvoir traduire en 4 heures des textes de 250 mots, ou 35 vers, maximum. Pour vous préparer au mieux, je vous invite :

- à réviser votre grammaire de manière systématique (par ex. J. Allard et E. Feuillâtre, *Grammaire grecque*, Hachette, 1972, ou Jean-Victor Vernhes, *Hermion. Initiation au grec ancien*, Orphys, 2003 [1re édition : 1994]),
- à mémoriser le vocabulaire grec de base (je vous recommande l'ouvrage de Ph. Guisard & Ch. Laizé, *Lexique grec pour débiter*, Ellipses, 2012)
- et à faire du « petit grec », si besoin dans une édition juxtalineaire (<https://www.arretetonchar.fr/juxtalineaires/>).

3. Latin débutant (20 h)

NB : Ce cours, ouvert aux étudiants ayant suivi le cours de latin débutant au 1er semestre, s'intitule « Latin débutant Master 2 » dans la formation Lettres Classiques.

Enseignant à préciser

Mardi 17h-19h

Ce cours débutant à destination des étudiants de Master a pour objectif de donner accès aux textes latins, notamment dans la perspective de travaux de recherche. Il permet aussi un apprentissage accéléré de la langue latine aux étudiants du Master LFC désirant présenter l'épreuve de version latine à l'Agrégation de Lettres Modernes un apprentissage accéléré de la langue latine. Il consistera en une étude systématique de la grammaire du latin, adossée à des exercices de traduction de textes latins.

- *Précis de grammaire des lettres latines*, J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier, Magnard.

4. Latin continuant (24h)

NB : Ce cours, ouvert aux étudiants ayant suivi durant leur M1 le cours de latin débutant, s'intitule « Latin continuant 2/4 » dans la formation Lettres Classiques.

Mme Philippe

Mercredi 16h-18h

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales du latin, un enrichissement des connaissances lexicales et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne.

5. Grec débutant (20 h)

NB : Ce cours, ouvert aux étudiants ayant suivi le cours de grec débutant au 1^{er} semestre, s'intitule « Grec débutant Master 2 » dans la formation Lettres Classiques.

M. Aubrun

Vendredi 15h-17h

Ce cours s'adresse aux étudiants de Master débutants, c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas étudié de grec dans le secondaire ou dans le parcours de Licence ou qui en ont rapidement interrompu l'étude. Le cours commence avec la découverte de l'alphabet grec et veut guider l'étudiant vers la maîtrise des bases de la morphologie et de la syntaxe grecques. Grâce à ces apprentissages, il sera possible de lire de courts textes grecs et parfois même des extraits des grands textes de la littérature grecque. Des listes de mots seront régulièrement données afin d'améliorer la compréhension de l'importance du grec dans notre langue française.

Jean-Victor Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Orphys, 2003 (1^{ère} édition 1994).

6. Grec continuant (24h)

NB : Ce cours, ouvert aux étudiants ayant suivi durant leur M1 le cours de grec débutant, s'intitule « grec continuant 2/4 » dans la formation Lettres Classiques.

M. Cahanier

Mardi 14h-16h

Cours destiné aux étudiants ayant suivi une année de grec à l'Université (ou ayant fait du grec jusqu'en Terminale). Cet enseignement prépare plus spécifiquement à l'exercice de la version tout en proposant une révision d'ensemble de la grammaire grecque.

7. Stage hors Université

8. Stage recherche au sein du laboratoire

Veuillez vous reporter aux descriptions données au premier semestre pour l'UE15/35, p. 29.

Le mémoire

Le mémoire de Master correspond à une recherche d'envergure sur un sujet inexploré donnant lieu à une présentation écrite (mémoire) puis orale (soutenance) ; il ne s'agit donc pas d'une dissertation étendue, mais de l'exposé des résultats d'une recherche personnelle. Il prend le plus souvent la forme d'**une étude approfondie sur une ou plusieurs œuvres ou d'une édition critique de texte, ou encore d'une étude de traductions**. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant de l'université, avec qui l'étudiant convient d'un sujet, et à qui il soumet régulièrement son travail (propositions de plan, développements partiels, analyses provisoires). Le directeur fait part de ses remarques, critiques ou suggestions, pour aider l'étudiant dans l'avancée de sa recherche.

Trouver un sujet et un directeur

Il est conseillé de prendre **rapidement rendez-vous** par mail avec un ou plusieurs enseignants, qui vous aideront à définir un sujet. On ne vous demande pas d'arriver avec un sujet en tête, mais de pouvoir dire ce qui vous intéresse comme thématique ou comme méthode critique, les siècles ou les genres que vous avez appréciés dans vos années d'études etc.

Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants

Les étudiants inscrits en Master ne peuvent attendre de leurs directeurs de mémoire qu'ils se transforment en correcteurs orthographique, syntaxique etc. et qu'ils corrigent les problèmes de mise en page du mémoire.

L'enseignant-chercheur qui encadre un travail de mémoire de Master pourra aider ses étudiants sur le plan de l'écriture et de la mise en page sur un nombre limité de pages (une dizaine), et ses remarques auront alors valeur de conseils pour le reste de la rédaction. À charge ensuite à l'étudiant de se relire et de se faire relire.

Le cours de méthodologie de l'écrit est là pour présenter aux étudiants de M1 les cadres de la recherche et expliquer les conventions, mais ne pourra suppléer la présentation individualisée par chaque enseignant-chercheur des méthodes de recherche qui dépendent de l'objet du mémoire. Les entretiens des enseignants-chercheurs avec les étudiants qu'ils encadrent ont un rôle fort à jouer en matière de formation des étudiants.

Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans

Sauf exception, vous vous engagez à travailler sur votre mémoire de recherche pendant les deux ans, avec une soutenance au terme du M1 d'un état du travail en cours, puis une soutenance du mémoire au terme du M2.

Ce travail de recherche sur deux ans permettra ainsi d'envisager des sujets parfois de plus grande ampleur, avec un temps de conception moins limité. Il reste cependant possible de choisir en accord avec son directeur un mémoire en un an. C'est toujours le cas lorsqu'on arrive en M2 à l'université de Nantes.

Les étudiants qui entrent en M1 ont **jusqu'au 1^{er} décembre** pour arrêter leur sujet de mémoire et leur choix d'encadrant. Cela permet de mûrir son projet de mémoire et de pouvoir s'y consacrer durant la totalité de la formation du Master.

Soutenance du mémoire de M1 :

Attention : bien souvent les étudiants ne sont pas prêts et paniquent au mois de mai pour réussir à présenter quelque chose en juin. Il faut y **travailler toute l'année**. La présentation du travail en cours au terme du M1 prend une forme qui dépend de l'objet de recherche. Le cadre peut être le suivant :

- **Présentation du projet** de travail en cours (choix du sujet, du corpus, problématique),
- **Rédaction d'une partie** du futur mémoire (une trentaine de pages au total),
- **Plan détaillé**,
- **Bibliographie**.

Mais les attendus varient en fonction des spécificités de l'objet traité : par exemple, la présentation d'une partie des pièces éditées dans le cas d'un mémoire portant sur un corpus inédit de textes manuscrits ; la présentation d'une partie du corpus traduit dans le cas d'un mémoire de traductologie. Le jour de la

soutenance, qui a lieu devant un jury de deux enseignants-chercheurs, l'étudiant de M1 est incité à présenter la démarche qu'il compte adopter pour poursuivre son travail de recherche en M2.

Soutenance du mémoire de M2 :

Le mémoire de recherche soutenu dans sa **version finale** à l'issue du M2 doit représenter un volume total de **80 pages a minima**. Sa forme finale dépend de l'objet de recherche traité et peut donc présenter des spécificités, qui seront à discuter avec l'enseignant-chercheur encadrant le mémoire.

Dépôt de sujet

Depuis 2021, le dépôt des sujets se fait par voie électronique, sous la forme d'un questionnaire en fin de premier semestre.

Des ateliers de formation aux ressources documentaires

La B.U. Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations ont lieu sous forme d'ateliers qui abordent la documentation électronique dans son ensemble (méthodes de recherche, ressources, gestion des données). La description et le calendrier de ces ateliers sont disponibles sur www.bu.univ-nantes.fr

Dates de soutenance

- **avant le 1^{er} juin 2026** pour la **première session**, recommandée pour les M2 qui candidatent à une allocation de thèse
- **avant le 5 juillet 2026** pour la **deuxième session**.

Des cas exceptionnels peuvent justifier une soutenance jusqu'au 15 septembre, pour les M1, et jusqu'au 15 octobre, pour les M2, avec accord de votre directeur.

Présentation du mémoire

La présentation matérielle est capitale ; un cours de méthodologie pour les conventions et usages typographiques est donné en première année au premier semestre. Les étudiants de M2 qui ne l'auraient pas suivi en M1 sont vivement incités à le suivre en auditeurs libres (mardi 13h30-15h au premier semestre). Ne suivez pas n'importe quel livre imprimé (les règles changent selon les pays ; les conventions anglo-saxonnes ne sont pas les nôtres).

La présentation matérielle est également prise en compte dans la note attribuée aux rapports de stage. On peut trouver sur internet, en tapant « protocole typographique applicable aux mémoires de master » un document de neuf pages qui rappelle les conventions en usage.

Plagiat et IA

Lors de la remise du mémoire, l'étudiant signe une déclaration sur l'honneur (à retirer au Secrétariat de Lettres modernes) dont le texte est le suivant :

Je, soussigné.e..., étudiant.e en... sous la direction de..., à Nantes Université, UFR Lettres et Langues, Département de Lettres modernes, certifie que le mémoire présenté en vue de la soutenance est le fruit d'un travail original et personnel et que toutes les sources ou corpus utilisés pour sa réalisation sont clairement référencés. Je certifie également que je n'ai ni copié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'ouvrages, articles ou thèses, sans mentionner précisément leur origine et leur référence. Les citations directes sont marquées par l'utilisation des guillemets dans le texte, clairement sourcés.

Je certifie que je n'ai pas eu recours à l'intelligence artificielle ou tout autre site internet pour rédiger ce mémoire, ou bien, si tel est le cas, je m'engage à préciser dans le mémoire même : 1. le nom de l'IA générative utilisée ; 2. les tâches pour lesquelles l'IA a été utilisée (corrections formelles, traduction, etc.) ; 3. La liste intégrale des requêtes (prompts) soumis ; 4. Le nom et l'adresse des sites consultés.

Conformément à la loi, le non-respect de ces dispositions est passible de poursuites devant la commission disciplinaire de Nantes Université et les tribunaux de la République française pour plagiat universitaire.

Fait à Nantes

Signature de l'étudiant.e...

Soutenance du mémoire

Le mémoire sera présenté en **deux exemplaires** (un pour le directeur de recherche, un pour l'autre membre du jury). La soutenance est publique et dure environ une heure. Le résultat est proclamé aussitôt après la délibération qui suit la soutenance.

Concernant le délai entre la remise du mémoire au format papier au directeur et à l'autre membre du jury et la date de la soutenance, **il faut compter au moins une dizaine de jours** afin de permettre un délai suffisant de prise de connaissance du travail accompli par l'étudiant.

Le jour de la soutenance, vous devez apporter un exemplaire de votre mémoire (même s'il n'est pas relié) pour pouvoir suivre ce qui va être dit sur telle ou telle page, et prendre des notes.

Il peut vous être demandé par votre directeur de mémoire d'envoyer, avant la soutenance, votre mémoire sous format numérique (en Word/Odt et en PDF) par mail (ou en passant par un site de téléchargement si le volume du mémoire est très important) ou en apportant une clé USB contenant l'ensemble du mémoire le jour de la soutenance.

Déroulement de la soutenance

- **Présentation du mémoire par l'étudiant** (10 minutes environ).
 - Expliquer les raisons du choix de son sujet : on le fait surtout pour le second membre du jury, mais cet exposé permet aussi de juger l'aptitude à l'oral du candidat.
 - Exposer rapidement les difficultés d'ordre méthodologique rencontrées (mais pas les problèmes techniques d'imprimante ou autre !). On peut bien sûr ne pas avoir eu de difficulté méthodologique.
 - Le plus important (et ce qui doit être le plus développé) : énumérer les résultats obtenus au terme de ce travail (en citer 7 à 10 ; n'hésitez pas à dire : premier point, deuxième point, troisième point...) : quels apports vis-à-vis de ce qui a déjà été dit sur le sujet ? Ce qui est nouveau, qui n'était pas sûr avant, ce qui est original dans le texte étudié, etc. Ce que vous avez apporté à la recherche sur la question. Il faut être très précis. Vous pouvez aussi faire valoir ce que vous avez mis en annexe ou en appendice.
 - Donner un élargissement possible : qu'est-ce qui pourrait être traité, étudié, si l'on poursuivait le travail ?
- **Intervention du directeur de mémoire et du second membre du jury**
 - Celui-ci donne son avis : points positifs et négatifs ; questions... L'étudiant peut répondre au fur et à mesure.
- **Délibération**
 - Sortie de l'étudiant pendant la délibération du jury (quelques minutes en général)
 - Rappel de l'étudiant pour lui annoncer sa note.

Barème

La soutenance n'a lieu que si les enseignants évaluateurs envisagent une note égale ou supérieure à 10.

Les critères d'évaluation sont l'expression (orthographe, syntaxe, registre), le plan, l'argumentation interne, le respect des conventions (typographie, notes), la bibliographie et la performance orale le jour de la soutenance.

- Entre 10 et 12 : médiocre.
- Entre 12 et 14 : convenable.
- Entre 14 et 16 : répond aux critères.
- Entre 16 et 18 : démontre des qualités de chercheur.
- Entre 18 et 20 : excellente qualité de recherche, méthode, des résultats remarquables.

UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr ou consultez la page internet dont voici le lien : <https://lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/validation-de-l-engagement-etudiant>

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut avoir lieu à un niveau inférieur du cursus mais n'est validé qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques

L'UE « Culture et compétences numériques » est proposée en L2 au premier semestre. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Les étudiants de Master qui n'auraient pas suivi cet enseignement (ou la préparation au C2i qui existait antérieurement) dans leur cursus pourront s'y inscrire **dans la limite des places disponibles**.

Le choix des groupes et heures de TD se fait sur Madoc *après inscription* auprès de Reda Tagri : Reda.Tagri@univ-nantes.fr

Partir étudier à l'étranger

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L2/L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L1/L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département de Lettres modernes.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (Nantes Université et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger s'établit avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations réalisées à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit obligatoirement valider à Nantes Université les crédits correspondants au travail de mémoire.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

• EN EUROPE

Dans le cadre du programme ERASMUS +

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, Nantes Université reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Nantes Université). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région) pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité :

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat) ;

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à Nantes Université par un accord bilatéral Erasmus ;

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/programme-erasmus-partir-a-letranger>

• HORS EUROPE

Le catalogue des destinations est consultable à l'adresse suivante : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-conventions-bilaterales>

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez :

- consulter la page Partir à l'étranger sur le site de Nantes Université :

<https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-programmes>

- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants le mardi et le mercredi toute la journée ainsi que le vendredi matin (bureau 535 de la faculté des langues et cultures étrangères) : helene.jaffrain@univ-nantes.fr

- contacter pour les questions pédagogiques Chantal Pierre, responsable des Relations internationales pour le département.

Équipe enseignante du département de lettres modernes

BUREAU	ENSEIGNANTS		E- MAIL
213	Mme BROCHARD Cécile	MdC	cecile.brochard@univ-nantes.fr
215	M. CLAUDEL Paul-André	MdC HDR	paul-andre.claudel@univ-nantes.fr
209	M. CORREARD Nicolas	MdC	nicolas.correard@univ-nantes.fr
205	M. FOREST Philippe	PR	philippe.forest@univ-nantes.fr
207	Mme GAUCHER-REMOND Élisabeth	PR	elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr
201	Mme GRANDE Nathalie	PR	nathalie.grande@univ-nantes.fr
219	Mme GUELLEC Laurence	PR	laurence.guellec@univ-nantes.fr
217	Mme LABBE Mathilde	MdC	mathilde.labbe@univ-nantes.fr
211	Mme LACOMBE Elisabeth	MdC	elisabeth.lacombe@univ-nantes.fr
219	Mme LIGIER-DEGAUQUE Isabelle	MdC	isabelle.degauque@univ-nantes.fr
203	M. LILLIS Shane	PRAG	shane.lillis@univ-nantes.fr
213	Mme LOMBEZ Christine	PR	christine.lombez@univ-nantes.fr
207	M. MESSENGER Mathieu	MCF	mathieu.messenger@univ-nantes.fr
207	Mme MILLON-HAZO Louise	MdC	louise.millon-hazo@univ-nantes.fr
211	Mme ORLANDI Sibylle	MdC	sibylle.orlandi@univ-nantes.fr
217	Mme PAYEN de la GARANDERIE Adèle	MdC	adele.payendelagaranderie@univ-nantes.fr
215	Mme PEYRACHE-LEBORGNE Dominique	PR	dominique.leborgne@univ-nantes.fr
217	Mme PIERRE Chantal	MdC	chantal.pierre@univ-nantes.fr
205	Mme PINEL Marie	MdC HDR	marie.pinel@univ-nantes.fr
215	M. POSTEL Philippe	MdC HDR	philippe.postel@univ-nantes.fr
219	Mme RUBELLIN Françoise	PR	francoise.rubellin@univ-nantes.fr
213	M. TETTAMANZI Régis	PR	regis.tettamanzi@univ-nantes.fr
203	M. ZONZA Christian	MdC	christian.zonza@univ-nantes.fr

MdC : Maître de conférences

MdC-HDR : Maître de conférences habilité à diriger des recherches.

PR : Professeur des universités

PRAG : Professeur agrégé de l'enseignement du second degré

Thématiques de recherches et d'encadrement

Cette liste est destinée à aider les étudiants dans leur choix d'un directeur/d'une directrice de mémoire.

Mme BROCHARD

- Littérature comparée : domaine extra-européen contemporain (littératures latino-américaines, africaines, nord-américaines et australiennes) ; roman, poésie, théâtre
- Littérature de la dictature et de la violence politique, littératures postcoloniales ; engagement et éthique en littérature
- Littératures autochtones contemporaines (Amérique du Sud et du Nord, Australie, Afrique), écrivains plurilingues, écritures minoritaires ; choix des langues autochtones et questions de traductions
- Domaines linguistiques : espagnol, portugais (Brésil), anglais, français ; intérêt pour les langues autochtones

M. CLAUDEL

- Le courant de la décadence et la littérature fin-de-siècle. La nébuleuse symboliste en Europe, considérée particulièrement à travers ses expériences marginales ou déviantes : parcours oubliés ou occultés, postures aristocratiques, figures d'arrière-garde, « écritures de droite », auteurs antimodernes.
- Aspects de l'exotisme dans la culture européenne de la fin du XIX^e siècle. Images et fantasmes de l'Orient, évocations littéraires de la Méditerranée et des pays du Levant, itinéraires croisés entre la France, l'Italie et l'Égypte : écrivains-voyageurs, auteurs « déracinés » et exilés volontaires dans l'espace méditerranéen, spécialement à Alexandrie et au Caire.
- L'échec littéraire, ses mythes et ses représentations. La question du partage opéré par l'histoire entre grands auteurs et « reliquat » de la littérature, écrivains couronnés et figures de l'ombre. Pour une étude des lignes basses de la mémoire culturelle des XIX^e et XX^e siècles : lacunes, angles morts, éclipses, disparitions, formes du ratage et de la dégénérescence littéraire.

M. CORREARD

Littératures comparées (domaine européen, XVI^e-XVIII^e siècles principalement) :

- La littérature serio-comique de la Renaissance (Alberti, Érasme, More, Rabelais), ses sources antiques (Lucien de Samosate), ses prolongements à l'âge classique et aux Lumières, par exemple chez Cyrano, Swift, Sterne, Diderot... Genres connexes : éloge paradoxal, dialogue humaniste, satire ménippée
- Satires, discours critiques et polémiques, controverses politiques et intellectuelles de la première modernité
- La formation du domaine romanesque européen moderne. Exemples : la nébuleuse du roman comique (roman quichottesque, roman picaresque, « histoires comiques », etc.) ; liens avec la littérature de voyage, utopies et robinsonnades ; liens entre romans, exemplarité et morale.
- Littérature et histoire des idées dans l'Europe de la première modernité. Exemples : reprise et transformation des courants de pensée antiques (scepticisme, cynisme, épicurisme) ; littérature et philosophie (l'écriture de la philosophie classique et ses marges littéraires) ; littératures et savoirs au temps de l'humanisme et de la révolution scientifique
- Œuvres fondatrices au seuil de la modernité : Montaigne, Shakespeare, Cervantès (je déconseillerais une approche monographique, mais on peut parfaitement concevoir un mémoire « autour » de ces grandes œuvres, une fois mises en relation avec des textes moins connus).
- Animalité en littérature et éthique environnementale (toutes périodes)

M. FOREST

- Le roman : XX^e et XXI^e siècles.
- Les écritures autobiographiques contemporaines.

- Les avant-gardes littéraires et artistiques.
- Théorie littéraire.

Mme GAUCHER-REMOND

Littérature française médiévale, en particulier du XIII^e au XV^e siècle (romans tardifs, littérature personnelle, historiographie) :

- Thème fédérateur : la représentation de l'individu (textes et images, formes et significations).
- Questions de poétique : l'écriture personnelle (en vers et en prose), le sujet et l'objet (figures de l'auteur, statut du personnage), les pratiques de la réécriture (du sérieux à la dérision, d'un genre à l'autre), le jeu de l'intertextualité (autorité et usure des stéréotypes).
- Interférences du réel et de l'imaginaire (histoire et fiction, rêve et réalité).
- Édition et traduction de textes médiévaux.

Mme GRANDE

Littérature française du XVII^e siècle. Mes domaines personnels de recherches portent sur :

- Les formes de la fiction narrative en prose (roman, nouvelle, conte, récit épistolaire, histoire tragique, etc.)
- L'accès des femmes à l'écriture et à la culture (femmes autrices, sociabilité des salons, éducation des filles, femmes mécènes, etc.)
- Nouvelles galantes et autres formes de galanterie littéraire (libertinage, burlesque, petits genres, etc.)
- Rapports entre histoire et fiction : satire politique (anti-Louis XIV, anti-Maintenon)
- Histoire culturelle du XVII^e siècle

Quelques idées de sujets possibles :

Édition critique d'un texte du XVII^e siècle qui n'a jamais fait l'objet d'une édition critique (nouvelles du Mercure galant, ou de La France galante par exemple) : me consulter pour déterminer un texte qui vous intéresse / Étude de la réception de figures féminines (par exemple les figures d'autrices, de reines, de princesses, de favorites royales, etc.) / Diffusion et réception des œuvres galantes, des œuvres de femmes. / Discours philogynes/discours misogynes : la querelle des femmes. / La représentation du XVII^e siècle au cinéma (l'image d'un personnage historique, d'un événement, d'un écrivain...) ; les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires du XVII^e siècle. / La représentation de la violence des femmes (femmes criminelles) et des violences faites aux femmes (viol, meurtre, asservissement, contrainte) dans les textes du XVII^e siècle et alentours.

Mme GUELLEC

Littérature française du XIX^e siècle, culture et médias.

Thématiques de recherche :

- Médias et imaginaires médiatiques, industries culturelles, publicité.
- La publicisation de soi et l'herméneutique éditoriale.
- Rhétorique, argumentation et histoire littéraire de l'éloquence.
- Les réécritures du mythe de Faust en France, l'enjeu faustien en littérature.
- Littérature, démocratie et politique.

J'accompagnerai très volontiers, également, des mémoires portant sur les adaptations littéraires et les représentations du XIX^e siècle au cinéma et dans les autres médias (radio, télévision, médias sociaux) ; sur la culture visuelle de 1800 à 1918 (caricature et dessins de presse, affiches publicitaires, livres illustrés), en lien avec le champ littéraire ; plus généralement, tous les travaux se proposant d'exploiter les bases documentaires en ligne, en particulier la bibliothèque numérique Gallica et ses journaux numérisés.

Mme LABBÉ

- Littérature française XIX^e-XXI^e siècles, en particulier études transversales.
- Poésie française.
- Études de réception.
- Sociologie de la littérature.

- Histoire de l'édition littéraire.
- Rapports entre littérature et image, en particulier littérature et cinéma.
- Questions de la patrimonialisation de la littérature (des manuels aux musées) et du canon littéraire.

Quelques idées de sujets possibles :

- Étude d'une collection éditoriale
- Réception d'une œuvre ou d'une figure littéraire au XIX^e ou au XX^e siècle
- Étude d'un corpus de discours politiques mobilisant des références littéraires
- Étude de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire
- Étude d'un réseau littéraire

Mme LACOMBE

- Littérature comparée : théâtre toutes périodes et tous genres, dramaturgie, histoire matérielle des spectacles, traités et controverses sur le théâtre (théâtraphobie), approches intermédiatiques (ballet, opéra...), questions de poétique théâtrale (catharsis, mimesis, tragique...).
- Études de genres, écriture féminine (tout particulièrement les femmes dramaturges), liens entre la littérature et l'histoire des femmes, la Querelle des Femmes.
- Études queer, textes d'auteur·ices queer, motif théâtral et romanesque du travestissement, histoire trans et littérature, représentations des normes sexuelles dans la littérature d'Ancien Régime.
- Littératures des XVI^e-XVIII^e siècles (Europe, Amérique du Sud) : traductologie et transferts culturels ; littérature et société (plus particulièrement les constructions littéraires de la marginalité), littérature et théologie (comédies de saints, textes hagiographiques), littérature et sciences médicales, et en particulier les représentations de la folie, du surnaturel, du diable et de la sorcellerie.
- Shakespeare et ses adaptations, les représentations contemporaines des procès de sorcellerie. Mythes de Médée, Circé, Merlin, Jeanne d'Arc ou Faust.

Mme LIGIER-DEGAUQUE

- Théâtre XVII^e-XVIII^e siècles, en particulier : les théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne (en lien avec le CETHEFI : Centre des Théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne : cethefi.org). Par exemple, éditions critiques de pièces inédites des XVII^e-XVIII^e siècles, travail sur le rapport à la norme (idéologique, dramatique) et le pouvoir, travail sur les formes dramatiques (pièces pour marionnettes, pièces par écriteaux, pièces à revue, etc.), études de mises en scènes de pièces des XVII^e-XVIII^e siècles. Croisement de différents types d'analyse, (littérature, histoire du théâtre, sociologie, etc.).
- Questions de société liées à la « Première Modernité » ; les Lumières et les anti-Lumières ; le questionnement contemporain sur l'héritage des Lumières (la place des Lumières dans le monde arabo-musulman ; les interrogations portées par les *post-colonial studies* etc.).
- Formes théâtrales actuelles : recherche : production et statut de l'image scénique (influence de la peinture, intégration des nouvelles technologies) ; formes théâtrales documentaires ou qui refusent au contraire les effets de réel ; adaptations de textes non destinés a priori au théâtre ; mise en scène de la violence.

M. LILLIS

- Littérature comparée (française, irlandaise, britannique, américaine, allemande), XIX^e-XXI^e siècles.
- Littérature et médecine, art, théâtre, cinéma.
- Représentations littéraires de la médecine (le regard médical, la maladie, le patient, le médecin, la thérapeutique, le soin, l'espace médical, nihilisme thérapeutique, la médecine narrative) XIX^e-XXI^e siècles.
- Représentations littéraires et esthétiques du corps et de l'âme.
- Questions de langue et de traduction dans la fabrication d'une identité culturelle et politique.
- Traduction.

Mme LOMBEZ

- Poésie européenne (XIX^e-XX^e siècles) ;
- Formes et genres poétiques de l'Antiquité à nos jours ;
- Études de traduction de la Renaissance à l'époque moderne ;
- Traductions « intersémiotiques » (ex. œuvres littéraires adaptées au cinéma ; questions de sous-titrage, etc.) ;
- Écritures poétiques bilingues ;
- Femmes-poètes d'Europe ;
- Politique et traduction, traduction en temps de guerre ;
- La réalisation d'une traduction inédite commentée peut également faire l'objet d'un mémoire.

M. MESSEGER

- Littérature française contemporaine (fin XX^e-XXI^e siècles) ; histoire des formes et des idées littéraires (Pascal Quignard, Pierre Bergounioux, Annie Ernaux, Patrick Modiano, Emmanuel Carrère, Pierre Michon, Laurent Mauvignier, Jean-Philippe Toussaint)
- Roland Barthes, critique et théorie littéraire ; archives, génétique intellectuelle, histoire de la critique.
- Recherche-crédation et humanités numériques ; matérialités de la recherche, archives numériques, pratiques savantes contemporaines.

Mme MILLON-HAZO

- La littérature médiévale, en particulier le *Roman de Renart*, *Le Roman de Fauvel*, *Le Roman de la Rose*, Christine de Pisan, les fabliaux érotiques, les farces, les mystères
- La littérature du XVI^e siècle, en particulier Rabelais, Montaigne, Du Bellay, Louise Labé, Maurice Scève, Pernette du Guillet
- L'animalité dans la littérature, l'histoire des représentations, les arts
- Le rire et la subversion dans les littératures médiévale et renaissante
- La querelle des femmes Moyen Âge - XVI^e siècle

Mme ORLANDI

Langue française et stylistique (français moderne), en particulier sur des textes des XX^e et XXI^e siècles. Les approches privilégiées sont :

- L'étude stylistique de la prose,
- L'étude stylistique de la poésie contemporaine,
- L'analyse linguistique de textes littéraires ou non littéraires (inscriptions murales, écritures cutanées ...),
- Les études sémiotiques sur des corpus mixtes (textes / images / enregistrements sonores),
- Les études sur des textes plurilingues,
- L'analyse des phénomènes métalangagiers / métadiscursifs, dans le champ littéraire et hors du champ littéraire,
- L'analyse des imaginaires linguistiques (la représentation de la langue déployée dans telle ou telle œuvre),
- L'étude de la ponctuation,
- L'étude des rapports entre texte et médium (les écritures dans et hors du livre, écriture manuscrite / écriture tapuscrite, écritures permanentes / écritures impermanentes...).

Mme PAYEN DE LA GARANDERIE

- Poésie lyrique de la Pléiade (Baïf, Belleau, Du Bellay, Ronsard) et de leurs émules (d'Aubigné, Magny, Pasquier, Tahureau). Les genres mineurs et la réception de la poésie anacréontique, catullienne, planudéenne au XVI^e siècle. Poétique, stylistique et linguistique. Statut de l'autorité intellectuelle, de la personnalité littéraire et de l'inspiration à la Renaissance.
- La poésie légère de la 2^e moitié du XVI^e siècle a été peu explorée. *Les Chansonnettes* et *Les Passetemps* de Baïf ont fait l'objet de peu de travaux, de même que les œuvres de Rémy Belleau.

Certains imitateurs de la Pléiade pourraient être étudiés plus avant : Antoine Cotel, Papillon de Lasphrise, Pierre Le Loyer.

- Intertextualité. Les liens entre la Pléiade et François Rabelais, mais aussi la Pléiade et Marot
- Philologie. La réception de certaines sources anciennes dans la poésie du XVI^e siècle : par ex. le corpus priapéen, les épigrammes de Martial.
- Langue. L'humour de la Pléiade. Catégories linguistiques, stylistiques ou encore métriques (ex. l'enjambement), ainsi que des figures de style (ex. l'allégorie).

Mme PEYRACHE-LEBORGNE

- Romantisme européen et américain (Victor Hugo, Hoffmann, Edgar Poe.).
- Roman victorien (Dickens, Thackeray, Thomas Hardy...).
- Questions d'esthétique (XVIII^e, XIX^e, XX^e).
- Littérature fin-de-siècle (XIX^e) en Europe.
- Littérature italienne contemporaine (Elsa Morante).
- Le conte populaire (Grimm, Afanassiev, contes populaires français, anglais, roumains).
- Le conte littéraire classique (Perrault, Grimm, Andersen) et ses réécritures et reconfigurations contemporaines.
- Le roman historique XIX^e et XX^e siècles.

Mme PIERRE

Littérature du XIX^e siècle. En particulier :

- Roman et nouvelle (Balzac, Flaubert, Maupassant),
- Littérature naturaliste (les « petits naturalistes »),
- Zola,
- Questions de genèse,
- Théorie du personnage de roman.

Mme PINEL

- Littérature de la période romantique.
- Approches esthétique, rhétorique et poétique.

M. POSTEL

- Littératures occidentales et littératures asiatiques :
 - Imagologie (représentation de l'autre), à travers les romans, les récits de voyage, les correspondances.
 - Échanges littéraires (les médiateurs, comme les jésuites aux XVII^e-XIX^e s.) ; l'influence croisée entre les deux espaces de création littéraire ; la révolution de la littérature chinoise à l'école de l'Occident dans la première moitié du XX^e s. : Lu Xun, Ba Jin, Laoshe, Ding Ling, Yu Dafu, Mao Dun, etc. ; le renouveau de la littérature chinoise dans le contexte de l'ouverture culturelle à partir des années 1980 : A Cheng, Gao Xingjian, Mo Yan, Wang Wenxing, Weiwei, etc. ; les écrivains francophones : François Cheng, Shan Sa, Ya Ding, etc. ; les œuvres de la littérature européenne ou américaine inspirées par la Chine ou le Japon, ou influencées par des modèles chinois ou japonais : Voltaire, Segalen, Claudel, Quignard, mais aussi certaines pièces de Brecht, les « nô » irlandais de Yeats, etc.) ; les traductions du chinois vers le français et inversement (connaissance du chinois requise).
 - Convergences littéraires : étude d'un genre mais aussi d'une forme ou d'une thématique constitués en Occident et en Asie, indépendamment des rapports d'influence (la nouvelle, le roman, la poésie élégiaque, etc. ; le monologue intérieur, le dialogue dans le roman, etc. ; le jardin, le repas, etc.).
 - Mythocritique : étude d'une figure mythique : Confucius, Laozi, le sage chinois, le lettré, le samouraï, etc. ; étude d'un mythe dans une perspective plus comparatiste : le déluge, le voyage au loin, la renaissance, le péril jaune, etc.

- Littérature et cinéma (N.B. : un sujet dans ce domaine doit comporter une œuvre littéraire au moins). Adaptation ou transposition d'une œuvre littéraire au cinéma ; traitement d'un même mythe ou d'une même thématique au cinéma et dans la littérature (*le Roi Lear* dans *Ran* d'Akira Kurosawa, *Médée* par Pasolini, etc.) ; Illustration d'un mouvement esthétique au cinéma et dans la littérature (l'expressionnisme) ; Monographie d'un écrivain-cinéaste (Pasolini, Duras, etc.).

Mme RUBELLIN

Théâtre et histoire culturelle du XVIII^e siècle. Domaines de recherche : édition, interdisciplinarité, parodie, problématiques sociétales, humanités numériques. Exemples :

- Edition critique d'une pièce de théâtre manuscrite inédite du XVIII^e. Sujets en relation avec l'édition et autres métiers du livre (apprentissage de l'édition, histoire du livre, possibilité de publication sur internet...).
- Théâtre et arts aux XVII^e et XVIII^e siècles. Étude des illustrations, étude de parodies de tragédies et d'opéras ; transformation et dénaturation d'un type (Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Polichinelle...).
- Reconstruction du portrait d'une actrice ou d'un acteur (rumeurs, caractéristiques, jeu) à partir de pièces écrites pour elle ou pour lui par différents auteurs, et à partir de témoignages d'archives (anecdotes, journaux, correspondance etc.)
- En lien avec le projet VESPACE (<https://vespace.cs.uno.edu/fr/>) consacré à la reconstitution interactive en réalité virtuelle d'un théâtre : recherche des interactions sociales dans les « serious games » en comparaison avec des sources du XVIII^e siècle (archives de police, correspondance secrète etc.), théâtre et jeu vidéo (la ludification du savoir). L'hygiène, la police, la politesse...

M. TETTAMANZI

Littérature du XX^e siècle :

- Romans
- Essais
- Textes polémiques
- Récits de voyage
- Exotisme.

M. ZONZA

Écriture de l'histoire et ses genres :

- Roman, nouvelle
- Théâtre historique
- Mémorialistes

